

sumariée, elle est bien vite oubliée. Aussi il n'est pas rare de trouver à l'époque du mariage Des jeunes gens, des jeunes filles ignorant les notions les plus élémentaires de la religion.

Quant à l'assistance aux catéchismes, il n'y a pas lieu de se plaindre, les enfants les suivent assez régulièrement. On pourrait cependant faire exception pour ceux de la Saudraie et environs, les parents sont plus responsables que les enfants. Les deux causes sérieuses qui peuvent exempter Du catéchisme et qu'on ne cesse de répéter chaque année à l'ouverture des cours sont la maladie et le mauvais temps.

Il y a déjà bien des années que garçons et filles ont des catéchismes à part au Bourg de Maunon. Si celui des filles est facile et même agréable à faire, il paraît que celui des garçons est une véritable corvée.

## Châpitre Quinzième

### Maunon 1<sup>er</sup> Au point de vue religieux.

D'après ce que nous avons lu et entendu Maunon était autrefois une paroisse profondément chrétienne. Le Bon Dieu était aimé et respecté; la foi vivace. On regardait le prêtre comme le véritable ministre de Jésus Christ; on avait pour lui une crainte respectueuse, on écoutait docilement ses conseils et on se faisait une douce obligation de les mettre en pratique. Les parents invoquaient l'autorité Du prêtre pour maintenir la leur et plier la volonté Des enfants aux exigences Du Devoir. L'Eglise et les cérémonies pieuses étaient admirées. Partout au monde, on avait voulu manquer la messe le Dimanche. Rien n'y empêchait ni la longueur, ni la difficulté des chemins; ni même parfois le mauvais temps. Les fêtes de dévotion étaient guidées: « Au tableau Du greffe a comparu Pierre Chartier, uninger, lequel déclare qu'il était fêté le jour d'hier, il n'y eut aucune espèce de grains capotés en vente que devrait tenir le marché » archde Maunon. Le jour était le huitième de septembre 1679. Il était d'usage que ceux qui assistaient à la messe matinale allaient

à Vêpres. Des cortèges fringateurs reviennent à l'église le Dimanche  
rendre au Seigneur leurs hommages et leurs adorations.  
Puis certains les promènent autour des champs, en égrenant les  
chapeliers, les lectures pieuses en gardant les roches, les réunions  
familiales, les amusements honnêtes. Et quand le soir était  
venu, on se racontait en famille les heureuses impressions de  
la journée. La prière en commun clôturait le tout.

Le nom de Bon Dieu était fidèlement respecté. Le blasphème était  
une monstruosité. On maudissait du doigt et on méprisait celui  
qui s'en rendait coupable.

Malgré les pénibles travaux, il fallait jeûner; le pain et la  
viande devaient être simple. Les maîtres riches des vieillards sont pleins  
d'intérêt et en même temps d'édification. Quant à l'abstinence, on  
se faisait scrupule de la garder.

Aussi quand, pendant la révolution, la guerre fut déclarée à  
Dieu et à la religion, la foi des Mérouais s'éleva dans l'âme.  
Diserte de maisons et de granges sans disparaitre et conserva  
les pieuses traditions des ancêtres. Nous avons dit le désespoir  
pour suppléer aux prêtres et les cacher. Les registres, au nombre  
deposés à la mairie, témoignent de la ardeur que tous mettaient  
pour recevoir d'un prêtre catholique les sacrements de notre  
sainte religion. La foi survécut donc à la persécution et se  
manifesta dans une foule d'actes de religion, de charité et  
de miséricorde que nous avons signalés. Tous servaient le  
même Dieu d'où la paix dans les familles et le respect de  
l'autorité et dans la société ces saines relations qui  
rendent agréable la vie si pénible des champs. Pas de ces  
antipathies, ni de ces animosités; prêtres et fonctionnaires  
chrétiens pratiquant fringaient librement ensemble et chacun  
dans son sphère cherchait le bien commun. C'était la vie  
simple, mais la bonnerie, la vie patriarcale. Qu'avec  
raison, on pouvait citer ici les paroles que notre grand poète  
met sur les lèvres du religieux Héber.

« Que les temps sont changés!  
D'adorateurs zélés, à peine un petit nombre,  
Où des premiers temps, nous retrouvons quelque ombre,  
Le reste pour son Dieu montre un oubli fatal,  
Ou même s'empressant aux autels de Baal  
Se fait initié à ses hauts mystères,  
Et blasphème le nom qu'ont invoqué leurs pères... »

Un jour j'entendis rapporter une parole de M<sup>r</sup> Drougard, qui  
pendant sa vie fut vicair à Meaux. Cette parole était celle-ci :  
"Meaux est un pays pour l'apostasie". Je ne fus frappé, quoiqu'il  
me parut bien exagéré. Hélas ! l'expérience me l'a un jour  
de plus en plus évidente, quel déclin a subi la foi à Meaux  
depuis tantôt 50 ans ! L'incrédulité croît. Dominent tout et les  
pratiques religieuses sont plutôt le calcul de plaisir ou d'avanta-  
ge personnel que le fait de convictions profondément chrétiennes.  
En effet l'argent et la terre sont de très puissants mobiles sur  
le cœur du Meauxois et quand il trouve l'occasion de dire : moi  
je suis riche, c'est à moi tous ces champs-là, c'est pour lui  
une délectation incalculable. Pour arriver à ce but, rien prend  
ne le gêne pas - et même le vol, mais occulte. Voler réel, jamais  
il n'avouera, sans preuves trop manifestes, car il a peur de  
l'opinion publique. Passer pour voleur c'est la dernière des  
injures.

L'Église le Dimanche est encore l'odieuse aux Deux messes,  
quoique les chapelles funéraires, mais sur le manque des paroissiens,  
combien s'exemptent de cette rigoureuse obligation. Le  
prétexte, c'est la place qu'il faut garder, c'est le commerce  
qu'il faut entretenir (perniquois et aubergistes), ce sont les  
promesses, le retard apporté, le plaisir que l'on trouve dans  
les auberges. Dire que 100 personnes du bourg seulement man-  
quent la messe le Dimanche et 400 dans les villages, ne  
serait pas, à mon avis, exagéré.

Quant au travail dominical, les marguilliers ne sont pas  
fermés dans le bourg et le commerce n'y fait plus que  
sur la semaine, mais c'est une coutume autorisée par  
l'usage immémorial. Les perniquois, les mardechaux sans  
vergogne remplissent les obligations de leur métier. Ce que  
je ne comprends point, c'est de voir des hommes qui se disent  
chrétiens faire charger des voitures et même des wagons à la  
gare le Dimanche. Dieu les châtie pourtant de bien des  
façons et ils n'ont point malheureusement pas les yeux. Dans  
la campagne, règle générale, le travail du Dimanche n'est pas  
en usage ; mais lors des grands travaux, il y a une visible  
tendance à violer la loi et même certains la transgressent.  
Meaux et Surcil se distinguent, ne tenant aucun compte  
de la défense soumise renouvelée à l'Église pendant cette saison.  
qu'il est affligeant de voir que le nom du Bon Dieu est

généralement profane à Meunon. - Le blasphème est presque sur toutes les lèvres même des enfants et des femmes. Il est rare que l'on ne l'entende pas venir quand on sort de chez soi. Tout, il y a Dieu soit fatigué pour supporter tant d'outrages! La coutume obligatoire pour tous n'a pas peu contribué à le propager dans le pays.

Depuis 40 ans l'irrogance a fait de énormes progrès à Meunon. Les auberges ont grandement favorisé ce vice désastueux. Dans la jeunesse de mon Père, dit M<sup>lle</sup> Dunion, il n'y avait dans le bourg que un seul café, tenu par Marie St Davoine, excellente personne qui n'en vendait pas quatre tasses par semaine. Avec ce café, trois ou quatre cabarets au plus existaient, où jamais n'avaient mis le pied les jeunes gens de bonne famille. L'amusement pour eux était le Dimanche après repas, le jeu de boules dans les grands prés, situés à la Fontaine St. Augustin. Les cafés et cabarets pullulaient dans le bourg. Non loin de là il y a trois auberges: Salmon, Hamion, Guillotin; une au Coudray Mathonard - Guillotin, une au Coudray Buillet. Jequias une à la Sandroise: Bômeau, on vient d'en établir une à Sédouma M<sup>me</sup> Fiancet. Il paraît que c'est un métier lucratif puisque la plupart semblent s'enrichir quand dans le passé ils se ruinèrent. - On y boit beaucoup de cidre et aussi beaucoup d'alcool. Voilà pourquoi, dit-on, il est compté tant de veuves dans le bourg de Meunon. Que de familles y ont trouvé leur ruine! J'ai vu autrefois une femme marchande vendait annuellement 13 barriques d'eau de vie sur le comptoir..... et les aubergistes!!.....

Depuis les auberges sont loins d'être des endroits moralisés avec un gouvernement qui tâche bide à toutes les passions. En 1828 un arrêté de police portait que les auberges pouvaient être ouvertes à 6h du matin et devaient être fermées à 9h du soir et à cette dernière heure, le son du couvre feu se faisait entendre. Ce son fut supprimé par le conseil municipal en 1869 ainsi que les 36<sup>l</sup> alloués au sarrasin. C'est à 10h que le soir la fermeture doit avoir lieu, mais pour la moindre raison permission de minuit ou même de toute la nuit est accordée. Il est plus question de mettre en pratique cette pieuse habitude d'autant, de fermer l'auberge pendant les offices du Dimanche. Toutes sans exception sont ouvertes à tout venant et ce est la malheureusement que beaucoup d'hommes et de jeunes gens passent le temps de la messe le Dimanche offensant le Dieu qu'ils devraient adorer.

En général ces caberges sont le rendez vous de personnes suspectes et même mal famées, de là ces conversations, ces chansons, ces danses sataniques et desordonnées dont on peut à peine se faire une idée. D'ailleurs ces lieux mal tenus, car il faut faire de l'argent, ont chacun leur porte de derrière pour recevoir plus facilement leurs clients. On peut bien dire que tout le mal qui s'est fait, se fait ou se fera à M.annon vient de la caberge ou du village.

L'immoralité produit ici comme ailleurs ses affreux ravages. Les nombreuses familles deviennent de plus en plus rares. On reproche amèrement aux femmes d'avoir trop d'enfants - Plus qu'une que trois ou quatre bâtards chaque année; ce qui ne prouve qu'un excès de la moralité d'après certains. L'immoralité est ici favorisée par les réunions de quelque nature qu'elles soient où on ne peut empêcher de réprimer les mauvais instincts. Mais c'est surtout ces danses sataniques, venues de la Hect Viraie, qui allument dans le cœur de la jeunesse le mauvais feu. Et chose surprenante, c'est l'indifférence à voir et l'on ne peut pas en comprendre la laideur et le mal. Ce n'est pas seulement à l'occasion de noces qu'on en use, mais pour le moindre prétexte: aux veillées, aux lessives, dans les grands travaux. On danse dans quelques caberges du bourg même le Dimanche au son de l'accordéon, et aussi dans les villages. L'autorité des parents n'a plus de poids pour réprimer de pareils scandales. Afin d'avoir la paix, on laisse tout faire aussi dans quelque temps, quand il n'y aura plus d'écoles chrétiennes pour moraliser l'enfance et de prêtres pour réprimer les passions, quelle licence régnera dans ce pauvre M.annon déjà si corrompu!

La loi du jeûne dans la paroisse reste pour ainsi dire lettre morte tant sont rares ceux qui l'observent même d'une manière large. On ne veut plus faire pénitence et pourtant on veut être par moi-même pécheurs. Que d'entorses reçoit l'obligation de l'abstinence. On ne se gêne guère dans le bourg comme dans les campagnes pour servir gras publiquement et il n'est presque personne qui ose refuser. Je sais qu'une maîtresse de maison a servi des aliments défendus à ces ouvriers le Jeudi saint et la semaine suivante elle a été atteinte de la peste. Elle est morte la malheureuse après avoir été rectement châtiée par le Dieu qu'elle avait outragé. Les dépenses si lourdes et si facilement octroyées depuis 30 ans, le service militaire l'émigration dans les villes ont puissamment aidé à corrompre

En général, ces ambages sont le milieu, nous de personnes suspectes et même mal famées, De là ces conversations, ces chansons, ces danses bouffantes et deodonnées. Dont on peut à peine se faire une idée. D'ailleurs ces lieux mal tenus, car il faut faire de l'argent, ont chacun leur parti de Denicé pour recevoir plus facilement leurs clients. On peut bien dire que tout le mal qui s'est fait, se fait ou se fera à Mellemon vient de lauberge ou s'y organise.

L'immoralité produit ici comme ailleurs ses affreux ravages. Les nombreuses familles deviennent de plus en plus rares. On reproche amèrement aux femmes d'avoir trop d'enfants - Plus qu'une que trois ou quatre bâtards chaque année: ce qui ne prouve qu'une faiblesse de la moralité d'après certains. L'immoralité est ici favorisée par les réunions de quelque nature que celles soient où on ne peut empêcher de réprimer ses mauvais instincts. Mais c'est surtout ces danses sataniques, venues de la Ille et Vilaine, qui allument dans le cœur de la jeunesse le mauvais feu. Et chose surprenante, c'est l'absence à voir et l'on ne peut pas en comprendre la laideur et le mal. Ce n'est pas seulement à l'occasion des noces qu'on en use, mais pour le moindre prétexte: aux veillées, aux lessives, dans les grands travaux. On danse dans quelques caberges du boug même le Dimanche au son de l'accordéon, et aussi dans les villages. L'autorité des parents n'a plus de poids pour réprimer de pareils scandales. Afin d'avoir la paix, on laisse tout faire aussi dans quelque temps, quand il n'y aura plus d'écoles chrétiennes pour moraliser l'enfance et de prêtres pour réprimer les passions, quelle licence régnera dans ce pauvre Mellemon déjà si corrompu!

La loi du jeûne dans la paroisse reste pour ainsi dire lettre morte tant sont rares ceux qui l'observent même d'une manière large. On ne veut plus faire pénitence et pourtant, on n'en est pas moins pécheurs. Que d'autorités reçoit l'obligation de l'abstinence. On ne se gêne guère dans le boug comme dans les campagnes pour servir, que publiquement et il n'est presque personne qui ose résister. Je sais qu'une maîtresse de maison a servi des aliments défendus à ses ouvriers le Jeudi saint alors qu'ils venaient de faire leurs Pêques. Elle est morte la malheureuse après avoir été cruellement châtiée par le Dieu qu'elle avait outragé. Les dépenses si souvent et si facilement octroyées depuis 30 ans, le service militaire l'émigration dans les villes ont puissamment aidé à corrompre

à ces préceptes ecclésiastiques.

Dans le prêtre, les Mauronnais voient un honnête homme, un homme de bonne compagnie. Aussi ils le respectent aimablement. Son auguste ministère n'est pour eux qu'un métier qu'il doit rigoureusement exercer parcequ'il est généralement rétribué. Voilà l'idée qu'ils ont du prêtre dont ils se défient, mais qu'ils savent à l'occasion tromper et gruger par leurs paroles mielleuses et hypocrites. Il y a des exceptions, bien entendu.

La généralité des paroissiens fait des Pèques, mais un grand nombre plutôt par routine et respect humain que par esprit de foi - Dans la première communion, on considère davantage le moyen favorable d'avoir des habits ou de beaux habits, de pouvoir se réjouir en famille que l'action si saine et si importante en elle-même. En tout cela, comme on le voit, c'est la foi qui fait défaut.

Cependant il reste encore heureusement à Mauron des familles sincèrement chrétiennes, divorcées par principe à Dieu et à la religion et au prêtre et qui conservent avec une foi profonde les pieuses traditions des ancêtres.

Remarque. J'ai insisté sur le côté négatif de la question, car dans le chapitre des courses j'ai considéré le côté positif.

## Mauron II Au point de vue politique.

Pour donner une idée au lecteur des élections <sup>municipales</sup> de Mauron en 1863, je donne le résultat de celles du 21 juillet 1848. Il appréciera lui-même, pas de connaissance alors.

M. M. Mouraud Jean Louis 857. voix	Jallu Mathurin 481
Danion, aîné. 684	Maurice Aristide 238
- Bouic Louis 590	De Noduy, Seric 234
Guilloy Louis 582	De la Villeaucomte Ch. 207
De Ferron Louisaint 548	Guilloy Math. 168
Maillet Charles 544	Lorant Joachim 164
Moisan Jean Feris 529	Chéard Pierre 163
Jouan Pierre 526	Guillot Pierre 159
Desbois Pierre 496	Coudé Math. 153
Eon Jean Marie 494	Le Gouverble J. M. 135
Mesli Victor 490	Coudé M. de la Bouche
Guillot Jean Marie 485	- et Phostane 135.

Depuis 1863 environ, l'esprit politique est mauvais. Il en résulte des divisions qui surgissent entre les châtellains et la

famille Daniou surtout. Le parti avancé à Maumont les Le Gros, les Guillotin, les Jouaux, les Tinson, les Breillard, les Escho, les Ubiand, les Meagon, les Bossard Du Bois de la Roche, les Guin Du Tréne au Néant en profitant pour l'implanter et le conserver. Tout le rouage fonctionnaire leur opposa son concours précieux: C'est sous le titre de Bonapartistes, puis de républicains et aujourd'hui de révolutionnaires qu'ils ont engagé la lutte. Les choanais étaient et sont leurs adversaires. Qui disait choan, disait partisan de la monarchie et de la noblesse, maintenant il y a une note de plus ajoutée à ce concept. Le choanais est l'ami des prêtres et le bon chrétien. Voilà la Démocratie, qui répugne tant à nos gens inconscients, pour la plupart et dont ils pensent s'honorer pour peu qu'ils fussent intelligents.

Le premier qui lutta contre le bon esprit des Maumontais fut le sieur Le Gros. Il arriva à Maumont de St-Jurac près de Cahors en 1850, acheta une étude de Notaire. Instantanément il gagna les gens à ses idées Bonapartistes. Par ses intrigues, il réussit à se faire nommer maire en 1868 après M<sup>r</sup> Meisner, Père. Son premier acte fut de fonder par cotisation une bibliothèque dans le local de l'école des garçons. On peut dire que son esprit de conciliation, et sa bonne volonté, facilitèrent la tâche de M<sup>r</sup> Le curé Flohy dans la construction de l'église. Mais il obtint en retour de celui-ci que les vicaires ne s'occupassent pas d'élections. Ce fut un malheur. M<sup>r</sup> J<sup>b</sup> Le Gros mourut à 52 ans en 1871 laissant une veuve et deux filles l'une Méline, mariée à un M<sup>r</sup> Guillotain, et l'autre Estelle à M<sup>r</sup> Gouyon sic à Paris et domiciliée à Heembeault. M<sup>me</sup> Le Gros possédait beaucoup à la grandeur; elle ne tarda point à dissiper ce qui lui restait. La nécessité l'obligea à tenir hôtel puis elle se retira chez une de ses filles à Quimperville.

En 1873 parut cet épigramme sur M<sup>r</sup> Le Gros.

Cherre, monton, Le Gros, à ce que dit l'histoire,  
Dans une même rostre allaient à la foire,  
Cherre, monton ensemble, chacun se tenant coi.  
Mais Le Gros lui beuglaient, comme au discours d'un roi.  
Les nombreux rojugens en étaient étourdis!  
Le maître fatigué enfin s'approche et dit:  
"Veux-tu faire ton bec et cesser ta musique  
Peux-tu pas, animal, imiter cette bégie,



31.

Regarde ce mouton, se peigne, se fait beau  
Quin, Quin, respit le porc, mais j'ai raison, de haïce,  
Lachône, le mouton, sont vendus pour le peau,  
Mais je sais bien aussi ce que bon me doit faire,  
Me gratifier le cou d'une belle unicroche  
D'écouper mes jambons,  
Mettre mon lard à la broche  
C'est le sort des cochons;

Mais me voir en succès ne me fait point rire,  
Par plus que voir mes pieds dans une poêle à frire  
Si bon portait, seigneur, roche couverte au feu,  
Et si bon préparait vos oreilles chez le foux  
Et si vos forces grattées devaient bientôt faire,  
Dites moi, mon maître, songeriez vous à rire;  
Cel doit être pourtant notre malheur sort!  
Dans une heure ici je puis bien être mort!  
Je dis chine et mouton, que j'ai raison de haïce  
Que vos discours, boucoure, ne me font point taire  
Là dessus mon Le Gros reconnaît son bruit;  
M'avait-il pas raison, qui venait fait acitair.

Mais celui qui peut être le plus contribué à prescrire la  
idée dans le pays, c'est Monsieur Guillotin dont j'ai déjà  
parlé. Il n'était point sorti de la cuisse de Jupiter. Son père  
(fils de Mathurin et de Marie Fichol) pauvre homme de Croixvaux  
se maria en 1809 à Jeune Marie Poudé de St-Laurme qui  
était la sœur de M<sup>r</sup> Poudé, recteur de St-Briac de Meaumont.  
N'étant point riche, il fallut porter la botte. Elle lui fut  
achetée par M<sup>r</sup> de la Moalait, sieur du Lou, dit les uns e  
D'après les autres par Tibble-Du Noday, qui le trouva inter  
gect et voulut lui procurer le moyen de parvenir. Il lui  
donna 80<sup>l</sup> et avec sa marchandise il s'en fit de ferme en ferme  
de ferme en ferme et vint enfin s'établir à Meaumont. C'est ce  
brave homme qui a infecté dans le cours de ses enfants le virus  
révolutionnaire? toujours est il que le jeune Joseph Guillotin  
montra de bonne heure ce qu'il devait être un jour. Fondé  
à l'école, il se trouva tout naturellement dans l'opposition  
quand il eut fini ses études. et qu'il revint dans son pays,  
affublé du Diplôme d'officier de santé. Profondément dé  
nué, il sut capter les bonnes grâces de nos hôteliers. Da  
les élections pourtant il faisait de l'opposition aux

royalistes et se montrait le partisan acharné des Napoléons. Pour faire voir qu'il était bon catholique pendant plusieurs années non seulement il allait régulièrement à la grand'messe, mais il avait sa place dans le chœur et ne dédaignait pas de contribuer à l'harmonie du lutrin. Pendant 10 ans, il ne fit presque pas de médecine; mais pour faire concurrence à son collègue M<sup>r</sup> Jamyot de la Hoige, il mit ses visites au prix modique de 0<sup>2</sup> 2<sup>5</sup>. Il devint 1<sup>er</sup> adjoint en 1863 et maire en 1878 puis fut renommé en 1881 avec Ponsard et Maurice Pigne pour adjoints. A son arrivée au pouvoir, Guillaumin avait voulu fêter Marianne, car après la proclamation de la république, il abandonna le parti impérialiste et embrassa avec chaleur le parti du nouveau gouvernement. C'est à cette occasion que parut le fameux programme affiché sous les balles et composé par M<sup>r</sup> Meisan, Emmanuel Pignat, Labbi Yves Pignat et Labbi Morel. Eugène Frotelle fut accusé d'en avoir écrit et on menaça de le poursuivre pour outrage aux magistrats; mais les auteurs ne furent point déconcertés et la affaire n'eut pas de conséquences. Nous avons déjà parlé de son esprit laïciste et de tout le mal qui en fut la conséquence. Il profita aussi de son influence pour faire une guerre mesquine à la sœur pharmacienne. Celle-ci fut obligée de se mettre sous la protection de M<sup>r</sup> Desbois de St-Léry, médecin à St-Méen pour continuer son œuvre de charité. Les révolutionnaires de toutes nuances se mirent à sa remorque et il eut plus d'aide pour exécuter ce que bon lui semblait.

Doté d'une grande activité, il fit construire la route de St-Brieuc au Bois de la Roche, terminer celle de Guimoré, acheter les vieilles halles de M<sup>r</sup> d'Andigné à un très bon prix, réparer les routes du bourg au nord de l'église, à la Meule, à la rue Pivray. Tous ces services lui acquiescèrent une grande autorité. Les gens avaient peur de lui déplaire et en effet il savait se venger de tous ses ennemis. Personification de la république, toute injure faite à son idole, il la regardait comme faite à lui-même. La vengeance est le plaisir des dieux et Guillaumin a savouré ses délices à longs traits. Ce qui marquera le plus son passage au pouvoir, c'est la guerre sans trêve, ni merci, faite au parti clérical et royaliste. Quoiqu'il dédaigné, humilié, méprisé, vilipendé par les conservateurs, il se complaisait dans sa charge de maire et de médecin, se regardait au dessus de tout le monde et aimait chaque fois

que l'occasion venait de se présenter de faire sentir son autorité aux nobles et aux prêtres. Les employés tremblaient devant lui, car ils le savaient impitoyable dans ses dénonciations. De peur d'être soupçonnés de cléricisme, ils étaient obligés de se renfermer chez eux et de ne pas fréquenter l'Église. Voici les prêtres, les nobles, les conservateurs les plus influents et qui étaient en danger d'être dénoncés ou d'être destitués. On dit que M<sup>r</sup> Guillaudin, premier conseil près de M<sup>lle</sup> Mariaanna, sa sœur, comme sous le nom de Mariaanna Pich: Voici pourquoi: elle avait exigé comme gage d'un prêt en argent à Marie Pich un château que possédait celle-ci. Or si l'emprunteuse ne rendait pas l'argent, M<sup>lle</sup> Guillaudin garda le château et le porta sous le nom de Mariaanna Pich: quoique d'une régularité parfaite de conduite qui lui mérita d'être Prévôt de Congrégation, d'une piété qui allait jusqu'à la communion quotidienne, M<sup>lle</sup> Mariaanna était toute républicaine, antinoble et anti-prêtre. Elle fournissait de son pouvoir la laïcisation des écoles, travaillait pour la mauvaise liste aux élections. C'était l'esprit le plus faux le jugement le plus à l'envers, la nature la plus fautive qui était possible de voir. On m'a raconté qu'après le sacre du pape Léon XIII, il y eut à cette occasion, une illumination dans le Bourg de Meaurio. Or Mariaanna ne fit point comme les autres et n'illumina pas. Comme on lui demandait raison de sa conduite, elle répondit qu'elle était au Dieu de Pie IX. ... Elle fut mourir à Plörmel.

Sous l'administration de ce Guillaudin, on se figure ce que devraient être les élections. Avec ses arguties il parcourait les campagnes, promettant aux uns, menaçant les autres et jetant partout le mensonge et la calomnie contre les nobles et les prêtres. Nos paysans qui n'avaient pas d'opinion politique bien arrêtée se laissaient prendre et mener par le bout du nez. C'est pourquoï par tempérament et d'instinct ils criaient: à bas les choux, détestent les nobles et se désignent des prêtres. C'est le mobile de leur conduite dans toutes les élections. Jamais le résultat des élections ne fut plus mauvais que sous Guillaudin. Lors des élections législatives de 1889 les conservateurs avaient 377 voix contre 523 républicaines. Son influence malveillante se répandait sur tout le canton. Tous les maires excepté celui de St-Léry lui-même juraient et reniaient lui échapper le mot d'ordre

Il se trouva pourtant quelqu'un qui essaya de venir s'offrir comme <sup>un</sup> magistrat dans le opinion publique ; sa tactique fut de le ridiculiser de toutes façons et surtout dans une foule d'articles parus dans le courir des campagnes de Vannes ou le Poëme-lais et signé Jean qui rit. Voici le conte chinois, publié le 9 avril 1880.

« Le conte suivant, dont l'action se passe en Chine, ressemble tellement à certaines chinoises qui se passent dans notre pays que nous l'inserions malgré sa longueur :

Il y avait une fois en Chine, il y a bien des siècles (elle était alors en république) dans une de ses nombreuses provinces appelée Nookor-Bhikan, un mandarin lettré à globe simple, récemment promu au poste de chef de bougoude et déjà célèbre par ses hautes capacités administratives.

Ses prédécesseurs au mandarinat avaient été, les uns bons, les autres mauvais. Les concitoyens de notre mandarin Bé-Nhi-hé (c'était un des surnoms de Guillotin) se souvenaient surtout de l'un d'eux. Il avait occupé à différentes reprises la première charge de la bougoude, et le peuple disait que pendant son administration, il s'était toujours opposé à l'augmentation des impôts résultant du vote de Taxpecks additionnels. Malgré les faibles ressources de son mandarinat, il avait toujours su équilibrer le budget.

La reconnaissance que lui avaient témoignée ses concitoyens prouva qu'en Chine, comme ailleurs le peuple estime par-dessus tout la sage économie qui ménage sa bourse.

Le nouveau mandarin Bé-Nhi-hé, possédait pourtant une foule de vertus. Celle qu'il cultivait avec le plus de soin — c'était il faut le louer en songeant qu'il vivait à une époque de désorganisation sociale, — était l'amour de sa famille. D'un dévouement sans bornes aux intérêts de ses proches, il faisait bon marché de l'intérêt public malgré la haute impartialité qu'il affichait lorsque les intérêts de ses parents étaient en jeu. Les historiens nous ont conservé de nombreux traits de son zèle à cet égard. Nous nous bornons à en citer deux qui témoignent jusqu'à l'évidence la perfection à laquelle il était arrivé dans la pratique de sa vertu privilégiée.

Le gouvernement chinois décida la création de réseaux de voitures à feu. Le grand mandarin à globe bleu qui gouvernait la province de Nookor-Bhi-Kou, envia son subordonné Bé-Nhi-hé

qu'il eut réuni le conseil des anciens de sa brigade pour détermi-  
ner de concert avec eux, l'emplacement de la pagode, où s'arrêtaient  
les voyageurs fréquentant la nouvelle ligne.

C'est aux pagodes de ce genre qu'on donne en France le nom de  
gares. Pi-Nhi-Hoi ne perdit pas cette magnifique occasion de  
donner une preuve éclatante de son amour pour sa famille. Il mit  
de tout son pouvoir pour que la pagode fut placée sur la route du chef-  
lieu de la province attendu que de ce côté il connaissait un terrain  
si favorable à la construction de l'édifice que dans tout le pays, un  
semblable emplacement ne saurait être trouvé.

Le conseil des anciens, jugea qu'il serait nuisible à l'intérêt  
public que la pagode fut construite à l'endroit désigné par  
Pi-Nhi-Hoi, parceque non loin de là une autre gare devait être  
établie dans une brigade voisine. Il fixa l'emplacement de la  
pagode d'un autre côté à une distance rapproché de la brigade  
mais à proximité de plusieurs autres qui n'avaient pas l'avon-  
tage d'être traversées par la ligne des voitures à feu, espérant  
que forcément les habitants des brigades voisines y apporteraient  
les produits de leurs terres.

L'avis de Pi-Nhi-Hoi était mis là à une terrible épreuve.  
Le terrain qu'il désignait pour l'emplacement de la pagode  
appartenait en effet à sa sœur, vertueuse et dévote bouddhiste,  
nommée Heli-Tou. Or il est d'usage en Chine que l'état  
soit beaucoup au dessus de leur valeur réelle les terrains qui,  
sont choisis pour ces sortes de constructions. Notre mandarin,  
certainement que c'eût été là une fameuse affaire pour sa sœur,  
aurait bien voulu avoir gain de cause. L'opposition des anciens  
ne lui fit pas perdre courage. Il rédigea une pétition, admirable  
et d'un style sublime au mandarin à globe bleu. L'histoire  
ne nous en a malheureusement conservé que quelques phrases,  
celle où il demandait que la gare fut à cheval.

Cette idée superbe eût, assurément suffi à la célébrité de  
Pi-Nhi-Hoi, si elle n'eût déjà été bien établie. Ce fut étonnant  
en effet merveilleux et l'on fut sans doute accablé de bien  
loin pour admirer ce prodige d'une gare à cheval. Les  
génération futures maudiront certainement les habitants des  
épinois du Moïhoi-Pihi-an, qui refusèrent de croire à la  
réalisation d'un tel prodige et la fameuse pétition tomba dans  
l'eau. Le pauvre mandarin vaincu cette fois versa ses  
larmes. — Le second trait de la piété fraternelle de Pi-Nhi-Hoi

rapparti par la chronique chinoise est encore plus caractéristique.

Il existait dans le centre de la bougade une antique demeure sur le toit pointu de laquelle étaient en évidence deux statues de deux dieux du pays, nommés par les paysans des environs Kha-Cour et Bi-Cha-Mour. C'était l'habitation de Fe-Li-Pour, la vertueuse sœur du Mandarin.

Le sous-sol de cette demeure, placée en contre bas des maisons voisines, servait, helas ! d'égoût à toutes les immondices qui chassaient le misereux de la rue.

Les prières de la dévote Fe-Li-Pour, à tous les dieux de la Chine et principalement à Kha-Cour et à Bi-Cha-Mour, n'eurent pour elle à son triste sort, lorsque la promotion de son frère au mandarinat vint ruiner dans son cœur sa tenace espérance.

Assurée de la protection de Bé-Nhi-Hé, elle reprit courage et après maintes supplications aux Dieux et promesses de pèlerinages à leurs temples les plus célèbres, elle envahit la propriété de son voisin pour y creuser un canal destiné à l'écoulement de sa cure.

Le voisin, comme on le pense bien, fut peu content de procéder et appela Fe-Li-Pour devant le mandarin judiciaire de la bougade. Bé-Nhi-Hé après avoir réconforté son frère, prunt à la place de sa sœur devant le juge et attesta que tout s'était passé avec son autorisation, par suite de quoi il se portait au nom du peuple entier, garant de sa sœur.

Le juge étant indécis, notre mandarin réunit à la tête le conseil des anciens auquel il demanda sa protection afin d'extorquer son patrimoine au voisin de Fe-Li-Pour, sous le prétexte qu'il appartenait à tout le monde. La plupart des 20 membres du grand conseil refusant de participer à cette grande action, ils craignaient de la part du propriétaire dépossédé un procès dont la perte semblait certaine pour le peuple, la sœur ne possédant les titres authentiques de sa propriété. Mais quelques conseillers cependant au nombre de 7 étaient dévoués au mandarin et lui huitième, procès verbal d'autorisation de pausaine au nom du peuple, le voisin de Fe-Li-Pour, fut dressé malgré l'opposition des 13 juges.

Bé-Nhi-Hé, sûr par avance de l'appui du mandarin à globe bleue, chef de la province, ne s'en alla pas au diable au corps et résolut de pousser jusqu'au bout l'entreprise de Fe-Li-Pour. Il continua donc le canal commencé non seulement sur

le terrain du plaignant, mais encore sur celui des autres voisins et malgré l'opposition qu'ils lui firent notifier, jus qu'à ce que tous les Dérés et le restant de droite lecture de Cha. Bonis et de Br. Chamouss furent accomplis. L'historien ne nous apprend pas quelle fut la sentence de ce Demandeur judiciaire.

La nomenclature non heureuse qu'il donne des titres de propriété des voisins de Fé. L. Pour et l'usage qu'il relie de Bé. Nri-Hé lui-même qu'il men avait eue lui opposer ne permet guère de mettre au doute le triomphe des voisins.

Le curio est Devenue célèbre dans le pays sous le titre d'affaire Du canal de ma soeur. Yan-Kö-Ki-Ri.

En janvier 1838, c'était la chanson intitulée: Les Beuses et les malheurs de M<sup>r</sup> Belamour qui divertissait le public

Les Beuses  
Est il rien sur la terre,  
De plus digne De pour,  
Que l'histoire Lirine  
De Monsieur Belamour;  
Resque son sort lui encombrent  
Lui fait Des ennuis.

Les malheurs.  
L'effroi est dans la ville  
Quand Monsieur Belamour  
Lui son cheval docile  
Grimpe pour faire un tour.  
R. Que son sort sous l'chaume  
Paraît triste et fâcheux.

Juge de Paix et maire  
Palus et médecin  
Droguiste, apothicaire,  
Inspecteur, pharmacien.

La grosseur saquette  
Aux graisses retroussés  
Lui colle sur la tête  
avec un sal cochenez.

Dit fort en médecine  
Plus fort encore en droit  
C'est dans son officine  
qu'il applique la loi.

On rit de porte en porte  
Dans tous les environs  
De ses surdides bottes  
De ses affreux restons.

Au malade il ordonne,  
De lever le scelle  
Au justiciable, il donne  
Le paquet de Sené.

Su marche est tortueuse,  
Son regard louche et faux;  
La mine caustolense  
Démontre ce qu'il vaut.

Jamais à la main  
Il ne porte ses pas  
Au moins qu'il ne maine  
Monsieur ne bouge pas.

Il est une manie  
qu'il possède à la fin  
Le pollicemanie  
Lui dévot le cœur.

Funebr tu, cuisiniere  
D'un caractere egal  
Lache pour le clystere  
Le seane municipal.

C'est le monde l'esieu  
Il est maudit de tous  
A moins pour tant peut etre  
Des neurs et des fous.

On se rappelle encore la fameuse publication de l'annee de  
St-Malo, faite un Dimanche apres le grand messe par le garde  
champetre Giquinme. La description des bougnots n'etait que  
la photographie de l'annee Guillotin que tout le monde reconnais-  
sait parfaitement. Les voici : " A vendre un ome de bonne race  
parfaitement dressé. Ce bougnot, bien qu'il soit dege d'un  
certain age et legierement boiteux est encore à même de  
rendre de grands services à un cultivateur ou à un marchand.  
S'adresser pour tout renseignements sur l'animal à M<sup>r</sup> Felix  
Moisan, notaire à Meurion. "

Pour tous ces articles et chansons, M<sup>r</sup> Brunet, le  
redacteur du Journal fut deux fois cite en police correctionnelle  
devant le tribunal de Ploemel. Il fut condamné une premiere  
fois à 50<sup>+</sup>, une seconde fois à un jour de prison et à 1000<sup>+</sup>.  
Il en appela à Rennes et la peine fut commuee en celle de  
400<sup>+</sup> que M<sup>r</sup> Moisan ne paya même pas car il invoqua la  
prescription. Les trois mois exigés pour les reclamations etant  
écoulés. A Rennes une scene des plus amusantes se donna  
devant le tribunal. (Roux Larigine de Lorient etait l'avocat de  
Guillotin). A la sortie du tribunal, Guillotin fut accueilli par  
les étudiants au cri des chansons composées en son honneur et  
gloire.

De semblables aractures ne tardaient pas à le discrediter.  
La providence avait aussi son heur. M<sup>r</sup> Drouguard, ancien  
vicar raconte la mort et son enterrement en ces termes :  
M<sup>r</sup> Guillotin avait contracté peut etre dans ses courses répétées  
auprès des vieillards une horribile capillaire des plus dan-  
gereuses. Pendant que les écoles laïques, son œuvre principale,  
pendant surtout que l'école laïque destinée aux filles, et  
l'école maternelle à la rue de Bras, s'élevaient, la maladie  
faisait des progrès. En dépit de toutes les précautions, elle  
arriva à son terme le 17 janvier 1886, le Dimanche vers  
10 h 1/2 du matin. J'avais de ma chapelle et des malades,  
quand en entrant au presbytère, je fus appelé auprès du  
malade. M<sup>r</sup> le curé Collet l'avait vu plusieurs fois, lui avait  
donné tous les sacrements de la religion, Etait-il mort? avait-il



71

encore un souffle de vie? Je n'en sais rien. J'ai agi comme on le fit  
en pareille circonstance. J'ai tenu dans l'appartement M<sup>me</sup>  
Guillot (ancienne Eincelin d'Arnay) son épouse, M<sup>lle</sup> Mouriaux,  
sœur; Baptiste Moënce, bourselier, aspirant bristoliste, Pierre  
Moënce, secrétaire de Mourice et Marie Doublet, sa servante. J  
crois y voir un châtiement de Dieu. Pas un ami pour lui  
la main.... Je dis pas un ami, car Moënce et Mourice n'ou  
jamaïs été pour lui que des flatteurs intéressés. M<sup>o</sup> Guillotin  
avait 59 ans.

A l'enterrement assistaient M<sup>o</sup> le Sous-Préfet, M<sup>o</sup> Dayot de Ne  
ami du défunt, toutes les notabilités républicaines de la région  
sur la tombe M<sup>o</sup> Gault, sous-Préfet, fit l'éloge funèbre. M<sup>o</sup> Du  
poula ensuite. Celui-ci dans un discours qu'il eût dû regretter, e  
cusa les conservateurs, indiqua à ne pas s'y méprendre M<sup>o</sup>  
sieur Moënce en particulier d'être les auteurs de cette mo  
pématurité. Il est vrai qu'ils lui avaient tâché de la besogne  
échauffé la bile; mais en cela, ils suivirent et mettaient  
en pratique la vieille maxime: à bon chat, bon rat. M<sup>o</sup>  
Guillot n'était point tendre pour les conservateurs.

Un M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> dans un article publié dans le Progrès  
le 31 janvier 1886 riposta en ces termes, aux paroles de M<sup>o</sup>  
Gault et Dayot: « Un peu de pudeur! c'est le cri que nous a  
che la lecture du journal de Floiriel rendant compte de  
son numéro du 24 janvier de l'enterrement de M<sup>o</sup> Guillotin, un  
et officier de santé à Meaux, et reproduisant les discours  
prononcés à cette occasion. Nous vivons, il est vrai, sous un  
régime où rien ne doit plus étonner; il y a cependant des li  
mités à tout même en république. Qu'un sous-Préfet pro  
fite d'un enterrement de fonctionnaire pour exalter les bien  
faits de son gouvernement, pour prôner l'instruction laïque  
autrement dit école sans Dieu, c'est assez l'habitude; ton  
leur est bon, le cimetière comme le champ de foire! L'autre  
soir avait bien affirmé le 19 octobre devant les pays du comice  
agricole du même canton (et à leurs applaudissements redou  
blés) que la république avait conquis la Tunisie, le Congo  
et Madagascar en sacrifiant environ trois mille hommes!  
M<sup>o</sup> Dieu! c'était pas plus naïf, ni plus impudent que  
la plupart des affiches préfectorales et ministérielles au  
moment des élections.

Qu'un membre de la faculté de médecine soit un demis-

prononcer dans un style étouffant un tel éloge de la carrière médicale de son collègue que la plus grande célébrité de l'époque semblerait secourir. En méprisant la mort, il y a tout au plus l'insouciance de faire mourir toute une population, dans un moment où les consciences s'y opposent. Ce n'est pas là encore qui est le plus grand mal. Ce qui devient scandaleux, c'est de voir ces bons messieurs s'entendre pour jeter à la face d'une catégorie de citoyens, qu'on ne nomme pas, le reproche d'avoir creusé cette tombe par la calomnie et le mensonge et, comme ajoute le rédacteur de l'article d'avoir versé beaucoup à cette victime! De qui se moque-t-on ici? Nous ne sommes plus dans un banquet républicain, Messieurs, la plaisanterie qui a son charme après dîner devient sinistre devant un mort! Celui dont il s'agit a régné en maître pendant de longues années. Lui, ses amis, ses partisans occupent toutes les places dans la commune et dans le canton. Il a eu pour lui toutes les forces du Gouvernement, on l'a comblé d'honneurs, de titres et d'avantages; il a édifié, bouleversé et tout fait à son guise. S'il y a eu des victimes, et il y en a eu, hélas!, on dirait bien que celle sont ni lui ni ses amis: Voilà qu'il meure en pleine possession de son omnipotence. Le respect de la mort a fermé toutes les bouches, plus d'une prière silencieuse s'est élevée pour lui du fond des églises catholiques que son administration a parfois tant attristées. Son cercueil est respecté de tous, et certes on n'a pas vu à ses funérailles le spectacle qui fut offert, il y a peu d'années par deux hommes revêtus de hautes fonctions (Juge de paix et adjoint), qui eurent le triste courage de passer le chapeau sur la tête devant le corbillon d'un autre messieur maître de McCann, conduit celui-ci à la dernière demeure sans sous-voilette et sans discours, mais avec les larmes et le cri de tout un pays. Pourrait-on qu'une telle leçon a été comprise? Il fallait, pourait-il, que ce cercueil fut celui d'une victime et que l'on désigne ses bourreaux; il fallait faire appel sur cette tombe aux plus mauvaises passions. Et dans quel but? Il n'est que trop facile à deviner. Mais assez là-dessus - Plus respectueux de la mort, nous dirons: paix à cette tombe! paix à cette mémoire! que Dieu lui fasse miséricorde dont nous avons tous besoin un jour! Et à ceux qui ont fait si bon marché de la décence, nous dirons: un peu

De pudeur.

Le 7 juillet 1888, M<sup>r</sup> Guillostin, avait marié sa fille à M<sup>r</sup> Louis Jouan, officier de santé, né à la Brunblay, diocèse de Reims, Domicilié à d'Etremécheures. C'est pas le genre que jamais rêvé, disait-il, mais sa femme hodore, c'est le principal. Jusque d'une nature très douce et très sociable, ajoute M<sup>r</sup> Drougard, il s'est pourtant fait impossible. Il n'a tenu à fréquenter que le café à ne voir que les gens de son acabit, à ne protéger que les écoles laïques, à continuer l'école de son beau-père. C'était le commissaire gouvernemental sans le titre. Pas détesté, mais pas estimé, ni aimé sinon de certains partisans à l'extrême de l'antique beau-père. Rarement il assistait à la messe basse, jamais on à peu près, jamais à la grand'messe. Pas de Prêches, triste chrétien. Il est mort comme il a vécu. Du côté où l'arbre penche, il tombe vers. M<sup>r</sup> le Curé Boni se présenta pendant la maladie. M<sup>me</sup> Jouan le reçut dans la cuisine debout sans le faire asseoir, ni monter chez le malade. Aucun moment de l'agonie la belle-mère et la femme accoururent affolées chercher le Curé qui n'en fut rien le hôte. M<sup>r</sup> Jouan vivait encore. Un interne de Reims suppléant du malade lui administrait des coups de seringue moricille sur les deux joues pour empêcher la congestion au cœur. Mais le moribond ne parlait plus. Et il mourut à 31 ans le 18<sup>th</sup> 1888. Avait-il compris le curé quand il lui avait donné l'absolution et l'extrême onction? C'est douteux. Et pourtant qu'il avait besoin des secours de la religion pour paraître devant son juge. Etant étudiant à Reims, M<sup>r</sup> Jouan disait à un de ses amis, qui me l'a répété, qu'il ne voulait pas de prêtre à ses derniers moments, pas plus qu'il pendant sa vie. Vœux sacrilège qui a été terriblement exaucé. Il laissait une fille qui habite avec la mère et la Grand-mère. Elles ont quitté Meaux pour habiter Reims tout étourdi toutes les souvenirs du passé et rares autour d'elles les véritables amis.

À M<sup>r</sup> Guillostin succéda à la mairie M<sup>r</sup> Joseph Pissard, 1<sup>er</sup> adjoint. Ambus des mêmes idées politiques que son prédécesseur il travailla constamment à les implanter dans le pays. Un article paru dans le Morbihannais le 9 juillet 1880, intitulé un bon Diable d'adjoint s'avait déjà rendu célibataire. Le voici.

« La commune de Meaux, un des chefs lieux de canton du département du Morbihan est dans un état de... »

favorisé parmi les privilégiés de la Rep. Française, qui lui a imposé  
Des édiles sans pareils

Son maire Diablotin de village, jaloux, rogue, vindicatif,  
Zélé partisan du népotisme, Docteur en tous les vertus  
républicaines à l'ordre du jour, était digne du choix dont il a  
été l'objet. Son adjoint, gros rustre, enrichi par la chute  
insoupçonnée sur sa tête de successions scitôziées, est de son côté le  
vrai type du Meataïdore. Hautain, hailland, faiseur d'embarras,  
il donne à la population une haute idée de sa personne. Pour  
acheter tout, il se rappelle Joubert ou Joubert comme son maire  
Joubert Guillaudin. Joubert, l'adjoint, n'a pas l'intelligence ex-  
cessivement développée bien qu'il pose pour le bel esprit com-  
pagnard. C'est à peine si au bout de 10 ans d'école, son fédé-  
rogue est parvenu à lui apprendre à lire sans bien que  
mal l'écriture manuscrite, suivant sa propre expression; quant  
à l'écriture non manuscrite, il dut y renoncer, car Joubert n'y  
fut jamais parvenu. A force d'efforts et de soins, un de ces  
humbles tristes, contre lesquels il débâte maintenant à pu-  
et croit vraiment un miracle lui apprendre à écrire son nom à  
la diable; de sorte que M<sup>r</sup> l'adjoint a son dire Du moins soit  
siner (sic).

Cela ne suffit malheureusement pas pour  
remplir en toutes circonstances les fonctions d'officiers de  
l'état civil et la brillante instruction de notre édile lui mis  
quelquefois dans l'embarras, si il faut en croire une chronique  
triste locale.

Quelques jours après sa promotion de second magistrat  
de la commune, Monsieur le Maire, étant à administrer  
un chapeau quelque part, Deux jeunes gens qui avaient fait  
publier leurs noms sous l'administration précédente, se pré-  
sentaient à la mairie pour y prêter le serment de fidélité.  
M<sup>r</sup> l'adjoint, fier d'exercer son nouveau ministère, arriva  
bâti de son échappe tricolore. Quant qu'il ne s'agit que de  
conseiller et de poser pour la galerie, tout marcha à souhait.  
Notre héros se tira même en avançant quelque peu de la  
lecture de la partie manuscrite, autrement dit imprimée de l'acte  
de mariage. Mais hélas! lorsqu'il arriva à celle écrite de  
sa plus belle main par le secrétaire municipal Erouse Chopin  
(Mouice), force lui fut de rester court! Il aurait pu même  
le cas tout d'abord et scitait imprudemment embourgué dans

une galère dont il eut bien voulu alors être sorti. Après quelques minutes d'indécision, lorsque les assistants eurent peine à retenir leurs rires, une idée lumineuse se fit jour dans son cerveau. « Peu importe, quiconque que ce soit, dit-il en se rengorgeant, est au moins qu'il appartient de faire le premier mariage à prouquer ça, c'est vrai, iniment de la sorte, sans révéler de rien, ça ne fait de rien que ça ne fait immédiatement ». Sur ce, poiffant de son chapeau sur sa tête intelligente, il sortit majestueusement, témoins et futurs époux ébahis.

Si la nature a refusé à l'adjoind de Meunon les précieux talents de lecteur éminent et de calligraphe distingué; elle lui donna en compensation d'une éloquence peu commune. Il faut le voir le Dimanche à la fin des offices ainsi que les jours de marché, se rendre à la Halle, suivi d'une foule d'élucteurs qui s'efforcent à se moquer de lui et qu'il a la maîtrise de prendre pour des courtisanes, le chapeau sur crânement renforcé d'un coup de poing sur la cille, sans doute pour en dissimuler la longueur, le blouse pressé par devant dans la ceinture de pantalons, les deux pouces avec la blouse, fiché sur un état grasseux, il jette un coup d'œil triomphant sur son auditoire auquel il se plait à adresser quelques lazzi d'un goût douteux pour se mettre en train.

Bientôt l'inspiration vient. La figure ordinairement li-tème du bonnet de Manisme, le coude remplacant la main, prise dans le pantalon, ébauche un geste, les spectateurs se resserrent. Mo' l'adjoind ouvre la bouche et commence par la phrase traditionnelle.

« Peu importe, quiconque que ce soit, immédiatement, ça ne fait de rien que ça ne fait, iniment de la sorte pour ça, c'est pas vrai. »

Des bruits éclatent, bien que personne n'ait compris, hormis quelques initiés du nombre desquels j'ai l'honneur d'être; ce qui me permet de rendre à la postérité le signalé service de mettre tous les habitants de Meunon, passés et futurs à même de comprendre une autre fois le langage énigmatique de leur école bien aimée. Or donc sachez bien que chaque phrase qui sort de ses lèvres renferme une foule de sous entendus qu'il traduit mentalement dans ce qui lui subit d'esprit en prononçant ces mots sans suite qui font son succès. Prenons par exemple la phrase sacramentelle que je viens de citer. Elle signifie pour lui

littéralement ce qui suit : qui me voit et qui m'entend doit immédiatement me trouver faux. Juriquement malin, ça ne fait de rien que ça ne fait, il y en a encore de plus bêtes que moi, pour que même de la sorte, il y en a qui votent pour moi, pour si c'est vrai.

Commençons vous à comprendre ? Oui. Eh bien ! quand je vous disais qu'il suffirait d'avoir la clé de l'équiquem : Maintenant que vous voilà initiés comme moi, tâchez de pénétrer le sens mystérieux des périodes emphatiques de M<sup>o</sup> l'adjoint. Mais en vérité vous serez quelquefois cependant encore plus malins que lui, si vous le comprétez lorsqu'il abordera un sujet à grand effet : les aristocrates, les chouxans, car alors son soi-disant esprit est tellement si hautes qu'il ne voit lui-même rien sous entendre par la bonne raison qu'il ne sait pas ce que peut être un chouxan ou un aristocrate, n'ajant jamais doute tout au plus que leurs palefreniers.

Un autre mérite de notre second magistrat, c'est sa tenue à l'église. Il y conduit en effet d'une façon peu édifiante, scandalisant ses voisins par ses conversations intelligentes sans respect pour le lieu saint. Il se tiendrait mieux dans une écurie où il serait à la place, devant un râtelier garni de chardons. Et voilà le portrait peu flatte, mais révélique de l'adjoint de Meuron. - que ses administrés sont heureux - ... Jean qui Rit. ....

La circulaire qu'il lança pour favoriser la candidature de M<sup>o</sup> Bossard contre M<sup>o</sup> F. Moisan au conseil général, juillet 1886, nous montre encore ce qu'était l'homme : je n'ai aucun intérêt à solliciter vos suffrages. Vous sarez ce que je suis et ce que je veux être : un paysan, mais un paysan libre et indépendant de ces seigneurs qui voulaient nous faire passer sur la lante et de ces notaires qui regardent le laboureur comme un moulin qu'ils ne sauraient trop tondre. Que ceux qui veulent être comme moi, me suivent. Je crois avoir contribué à vous tirer des griffes de M<sup>o</sup> Moisan, Père, je vous défendrais encore de celles du Fils, et grâce à M<sup>o</sup> Bossard, le nouveau propriétaire du château du Bois de la Roche qui veut bien accepter la candidature au conseil général, vous n'aurez rien à craindre de ces messieurs. M<sup>o</sup> Moisan vous attaque, défendez vous. Il ose relever le drapeau blanc sur nous, il ose justifier cette même odieuse dont nos pères se souvenaient encore ; il insulte nos écoles

où le crucifix proteste contre ses paroles, il veut les démolir; enfin il choisit pour le combattre le moment où le gouvernement veut de donner au canton les 119.000+ de vos écoles et celui où le gouvernement va vous céder à construire vos chemins. Attention, mes amis, les républicains ont bâti des écoles; ils leur icote à donner de bons chemins à chacun de vos villages.

Qu'en obtiendrez ces secours du gouvernement? M<sup>r</sup> Moisson ou M<sup>r</sup> Bossard? vous répondrez Dimanche en votant pour M<sup>r</sup> Bossard. On vous dit que c'est un étranger. Mais est-on un étranger quand on apporte dans un canton 700.000+ francs, payés nobis sous l'ongle et qu'on acquitte 1200+ d'impôts. M<sup>r</sup> Bossard est-il un étranger? quand il vous est présenté par Pissard lui-même, votre vieux Défenseur, comme un autre lui-même?

Et quels services a-t-on rendus et enfant de Josselin (si à Abaillon tout de même) qu'on lui préfère? Ne les fait-il pas payer assez cher ses services? Ne connaissez-vous pas chacun de vos champs? Ils ont été acquis légalement, mais ne rappellent-ils pas le désespoir de quelque malheureuse famille?

Tournez vous et choisissez entre M<sup>r</sup> Bossard qui vient au nom de vos amis les plus anciens vous offrir la paix, l'union, la nation de vos cultes, le respect aux lois du pays, ainsi qu'à vos croyances religieuses qui sont aussi les vices et M<sup>r</sup> Moisson qui représente un parti que vous connaissez trop, un parti qui ne veut pas mieux; les articles de journaux que vous voyez tous les et qualifiés pour une lutte ouverte contre le gouvernement et les vieilles espérances de la charbonnière. Encore un effort non pour conquérir, mais pour conserver vos libertés et vos droits - Nos ennemis sont à bout. Ceux qui autrefois ont voulu affamer le peuple en jetant à l'air le grain qu'ils récoltaient sont capables aujourd'hui d'inonder la France de blé étranger pour décourager le paysan et lui faire trahir la République. C'est la cause toute la cause de la baisse des grains - quand ils seront ruinés tous, vous aurez la paix et la prospérité et ce sera bientôt. Courage donc, encore un effort et ce sera le dernier. Vive la France que nous aimons; vive la religion que nous aimons; vive la République qui nous les conserve.  
Pissard.

Si ce factum n'émanait pas de Pissard, il exprimerait fidèlement ses idées. Peut-on imaginer rien de plus mensonger et de plus perfide pour corrompre l'esprit de nos compatriotes et

surprendre leur bonne foi ? Aussi que de dupes puisqu'il y a de tels pro-  
cédés amensidables à majorité des suffrages. Quel arrièrisme !!

Et le soir Du triomphe se produisaient de noies scènes de révolution  
Toute la jeunesse s'attroupaient, abrutie par la boisson, se respirant  
que la haine et la vengeance, poursuivait les rues hurlant la  
marseillaise et vomissant d'invectives sur tout ce qui y avait  
d'honnête dans la localité. On se souviendra long temps à Meunon  
de ces trombes et de ces bacanales. Le conservateur lors des vic-  
toires des conservateurs et des honnêtes gens était frappant: c'était  
le calme et la réjouissance tranquille. Le mot de M<sup>me</sup> Meunelle  
la femme d'un chef de gare, est digne d'être rapporté: « on voit  
que c'est le parti conservateur qui l'a emporté car, il n'y a  
pas de zèllements ».

Une mort violente et subite vint le jeune Pussard à son  
épouse qui lui avait bien fait: « Demande bien pardon au bon  
Dieu du mal que tu as fait par ta politique » Elle l'empêcha  
de mettre à exécution ses projets et de liquider les banquies  
sur lesquelles il avait fait inscrire: cide des élections. La  
femme, M<sup>me</sup> de S. Lévy, toute aussi courageuse que son mari pour  
la mauvaise politique fut aussi elle entrée subitement en 1902.

Julien Breillard fut un mécanicien venu d'offrande s'installer  
à Meunon. Il avait comme intelligence que celle de son  
métier et c'est par elle qu'il acquit une influence réelle  
auprès des paysans. Ses idées républicaines attirèrent sur lui l'attention  
des fonctionnaires à qui il faut toujours un outil à manier.  
Mais Breillard n'était pas un outil docile. Il fallut de l'argent  
pour le décider à se jeter dans la lutte électorale. A l'instigation  
de Pussard il se porta comme conseiller d'arrondissement. On  
ne lui opposa pas de concurrent car il avait promis d'occu-  
per son parti de rien pas opposer à M<sup>me</sup> Meunon pour le conseil  
général. Breillard toujours poussé par l'intérêt ne tint pas  
parole. Il se porta contre M<sup>me</sup> Meunon en 1899 et il subit une  
échec. En 1901, il se porta de nouveau comme conseiller d'arrondisse-  
ment avec Jean Guillot comme concurrent et triompha à l'ovine.  
Les ébriés le minèrent prématurément. Il succomba à une attaque  
de paralysie et il ne put se confesser. Toute sa vie il avait été le  
chaud partisan de l'école laïque. A ses obsèques d'Avril 1904  
le sous préfet de Pléissinet prit la parole au cimetière et fit un  
froid éloge du défunt. Aristide Choche au nom du comité républicain  
dont Breillard était le président lui adressa les derniers adieux



Il paraît que cette apostrophe gâchée, lit hrosser les épaules de la  
hassistance.

Le 20 mai 1907, Antoine Lasebe et Mathurin Chéard sont  
mariés et les têtes de bois que font manoeuvrer les employés  
gouvernement. L'espérance de devenir quelque chose les ennuie et  
les fait marcher. Ils sont plus enjoués qu'intéressés.

Quant à Le Roux qui intrigue de toutes façons pour arriver  
à un poste de directeur c'est un étranger. Il arrivait <sup>à Nancy</sup> en 1888, quand  
sa femme fut nommée Directrice de poste. Il n'a de religion que  
celle de Mérianne de qui il attend tout. Par des voies diverses  
il est entré en 1906 dans le conseil municipal et s'est fait  
reconnaitre par le conseil de préfecture conseiller d'arrondissement  
au détriment de Jean Le Bourgeois, maire de Neaufort qui avait une  
majorité certaine.

✓ Parmi ceux qui contribuent encore à peuvrier les esprits  
des gens, on peut citer M<sup>r</sup> Magon de la Ballue habitant  
le château Du Bois de la Roche. C'était une famille originaire  
d'Espagne qui vint se fixer dans le pays de Viti au 15<sup>e</sup> siècle puis  
à Meule en 1560. Adrien épousa en 1738 Marie Anne Célestine Felicité  
de Fern Du Bois de la Roche - Ils eurent pour premier enfant Adrien  
né en 1792 qui en 1834 épousa sa cousine Nancy Anne Gabrielle  
Du Bos. C'est de celui-ci qu'il est question. C'était plutôt  
un écrivain de vieille roche. Le seigneur propriétaire Du Bois  
maraisien après David l'histoire de 1793. Pour lui le peuple  
était toujours favorable à merci. Jeune, débouché, sans loi,  
sans peur dans la force du terme, il voulait trouver  
dans les sciences de vie ou de mort, fussent même les plus  
barbares, de quoi remplir les instants de sa vie saine  
de quoi satisfaire aux exigences de ses passions, de qu'il  
vive avec les camarades de débouchés, de ces sciences étranges  
quelques unes pointues; il y en a plein la mémoire de  
gens, je ne puis qu'en citer quelques uns des mieux  
confirmés: (extraits du registre de M<sup>r</sup> Corlon.)

Depuis déjà longtemps le maréchal ferrant Du Bois de  
la Roche, currier saxon de hamme, fort et bel homme  
demandait au vain le montant de son miroir saxon  
à 230<sup>t</sup>, somme importante pour un ouvrier de village. Le  
seigneur Magon usait largement ces fers de ses che-  
vaux dans ses courses effrénées, cassait et bituit par  
fantaisie les cristaux et les glaces dans les cafés, faisait

grande dépense de bonne chère partout, mais payer était plus difficile et il maintenait pas les Demandes d'argent.

Cependant à force d'instances, le maréchal est admis à venir au château à l'heure du Déjeuner de Monsieur et puis d'appartenir son manoir. À son arrivée, il est introduit au salon. Trois couverts sont sur la table; une place lui est désignée au près de M<sup>r</sup> Tringue, le valet du maître, son épouse Damnie, dit-on dans le pays. Le maître s'attend à la même table et commença le déjeuner par de grosses plaisanteries qui bien qu'excentriques ne firent pas de trop fâcheuses impressions sur le maréchal. Il connaissait d'ailleurs son amphitryon. Le déjeuner d'autre part fut tout le confortable d'une grande maison et fut arrosé des meilleurs vins. Quand arriva la fin, l'ancien osa parler de son manoir. Le comte qui souffrait si mal aux oreilles du despote, celui-ci se leva en fureur, rappela Tringue qui venait de sortir, le fait prendre deux pistolets. Lui-même en met deux autres en face de lui sur la table, puis d'un air d'un cinquième, il dit au maréchal: «file par la fenêtre ou je te brûle la cervelle».

La menace si atroce quelle fut n'était pas une plaisanterie. M<sup>r</sup> Meagon tenait à la vie d'un homme comme à celle d'un chien. C'est récemment il avait tiré à bout portant sur un homme au château de Lambly, parce qu'il avait dû dévorer sa chasse. La plaisanterie devint tellement sérieuse qu'en face de la main certaine par le plomb, l'homme mourut pas d'autre choix que de demander au miracle la conservation de sa vie en consentant à le jeter dans le ruisseau par la fenêtre. Avant de le faire cependant, il obtint d'aller mesurer la hauteur. Mais au moment où Meagon sans défiance vait l'accompagner pour mieux faire de son triomphe et ne pouvant plus qu'à bien rire des cris et des contorsions du futur estropié, le maréchal se détournant d'un coup de poing en pleine poitrine, il renversa le Monsieur puis d'un bond sauta sur les deux pistolets laissés sur la table, se mit en garde devant ses deux adversaires ébahis et hautain profita menace de faire double feu au moindre signe agité. M<sup>r</sup> Meagon pris au piège, se fit donc et paya intégralement le coupier qui venait avec les pistolets de sa regide.

L'année suivante au jeudi du mois d'avril 1821, un paysan de Nivert passait par son pays portant sur ses

épaules un boisseau de grain qu'il allait vendre au marché du Bois de la Roche. Fatigué, le bon homme avait pris au plus court par le parc. Accourant pour franchir la barrière pour sortir, Meagon s'y présente armé « qui t'a donné permission de passer par mon parc, allons, détourne. Mais, dit le paysan avec supplication, j'arriverai trop tard au marché, je crois le passage toléré, en tous cas, c'est la dernière fois » Détourne, te dis-je, repart Meagon, ou je te f... mes deux coups de fusil dans les fesses. Le bonhomme fut obligé de remporter son grain et n'aurait peut-être pas été des choses indispensables au ménage.

Le Dimanche suivant, le paysan sachant que les dames du château seraient venues comme à l'ordinaire à la grand messe de Néant, accompagnées de Monsieur, qui mettait pied à la messe, mais les suivait à cheval jusqu'au bûche, se fit garder par ses deux fils munis chacun d'un bon gourdin. Ils furent de plus en plus à l'entrée du champ par où devait passer la cortège pour éviter une affreuse rixe. - La voiture arriva par le champ. Mais aussitôt les trois paysans sautèrent à la bride du cheval et le gourdin levé avec menace, criaient « tu ne passeras pas Meagon, détourne, passe par la mare. Qui es-tu? dit le Monsieur, je suis qui passerais jeudi dernier par ton parc et à qui tu as dit insolemment « Détourne - Qui - je m'en souviens, tu es un bon bougre, je vois passer par la mare et tu passeras désormais par mon parc.

Passant un autre jour avec Tringue sur la route de Néant à Meagon, il rencontra une paysanne qui portait son beurre au marché. Combien ton beurre, dit à Meagon? J'en ai 4 litres. Je veux le rendre 3<sup>d</sup>, ou voilà t'importe le château. La fille s'y rendit. Quand elle fut arrivée, Meagon dit à Tringue: « deshabelle-moi cette fille et qu'elle lui la peau avec ton beurre. Après cette force brutale, il la renvoie en lui disant: tu emportes tout beurre et argent et tu pleures..... Voilà le Meagon. - Il serait trop long de raconter beaucoup d'autres histoires. M<sup>l</sup> Gabriel de Ploumel et de M<sup>l</sup> Coustard de Ploumel à qui Meagon fit copier les chereux notes en queue selon la coutume.

On peut déjà avoir une idée par tout cela de l'homme de 1815 à 1820. Il mourut mourant sans donner grande peine à repartir, il rit le pitre avant de mourir grâce à M<sup>l</sup> Meagon

qu'il enignait beaucoup plus que celui-ci était plus fort, que lui.  
 Le clergé, muni de tous les avis pour son courai, fit généralement  
 défaut. Les gens regardèrent la chute du tonneau sur la tombe quelques  
 mois après sa mort connue au châtimant. Il laissa une sainte  
 veuve qui à force de bonnes œuvres et de prières continua à jeter  
 un voile sur ses méfaits. Elle mourut au Bois de la Roche en 1876.

Meagon eut trois fils Meathurin de vices scandaleux qui mourut  
 à Rochon dans les sentiments de véritable repentir; Arthur né en  
 1836 mort dans alliance au Bois de la Roche en 1875; Adrien, châtea  
 du Bois de la Roche. Ce dernier était un républicain acharné.  
 Il devint en 1875 conseiller général, son élection agita énormément  
 le pays. M<sup>r</sup> de la Morlais du Lou. était son concurrent. Il vint à bout  
 de tenir député. Le meilleur poète de Briqueterie, Jacques Bro-  
 gaud, fit cette épigramme.

Moi de voter pour Meagon,  
 Cela me donne un frisson,  
 J'ai vu bien mieux de Léon.  
 Il sera le champion  
 De notre religion.  
 On dit pourtant qu'à Meaumont  
 La Baluze est en renom,  
 qu'il s'en va boire au bouchon  
 Comme un forgeron compagnon.  
 Il aurait promis, dit-on,  
 Aux francs bureurs du Canton,  
 qu'en inscrivant son beau nom  
 Ils pourraient boire à foison  
 Même à perdu la raison,  
 Comme sous Napoléon.  
 Moi, je demande au Dieu bon  
 que tout pris du Briqueterie  
 On ne voit pas liéger Meagon,  
 Et soit s'en aller à Meaumont,  
 qu'il s'en aille à Charenton.

M<sup>r</sup> Moisson Père voulut aussi le combattre au conseil général  
 mais il échoua à 43 voix.

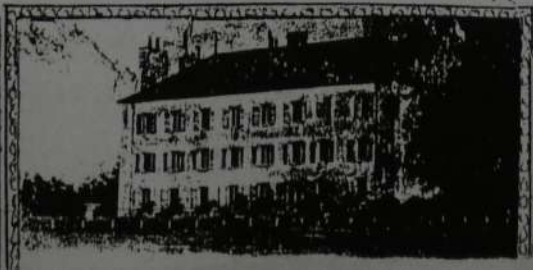
Le Meagon vécut en concubinage avec Meuni Sagez, la fille d'un  
 cartonnier de Meunifort. Il l'avait placée comme fille d'un  
 épauhe chez sa mère. Forcé par les circonstances et pour  
 se distraire au service militaire, il l'épousa en 1870. Il en eut

trois enfants, Georges, Adrien, Gabrielle. La misère ne tarda pas à se faire sentir. En 1885, il fut obligé de vendre son château et ses dépendances. Après avoir occupé quelque temps le poste de consul en Espagne, il mourut à Boulogne en 1888 - Sa malheureuse veuve est morte en 1895 à Neuilly -

M<sup>r</sup> Louis Bossard, acquéreur du château du Bois de la Roche, continua la politique de Dragon; c'était un ancien marchand de bois de Rennes. S'étant attiré la protection des maîtres républicains du canton, il se présenta en 1886 au conseil général contre M<sup>r</sup> Félix Meunier qui fut battu par 13 voix. Dans sa profession de foi, il se donna comme républicain, arborant hautement le drapeau tricolore, partisan des écoles laïques, créateur et restaurateur dans tout le canton... Chantage d'élections - Il fut six ans conseiller général sans avoir pu réaliser les belles promesses qu'il avait fait miroiter aux yeux de ses électeurs. Il mourut vers 1895.

M<sup>r</sup> Guérin, docteur en grand renom à Paris, mourut à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> de Monteville du Hémec en Néant. De son amitié personnelle le connaissait. Quoique républicain par principe, il se donna comme royaliste: il monta des fausses lettres du comité royaliste de Paris au comité royaliste du département. Grâce à cette manœuvre il passa conseiller général. En 1869, comme conseiller général, il favorisa le projet d'un chemin de fer passant par M<sup>r</sup> Carron, et promit d'avancer au département une somme de 6000<sup>+</sup> sans intérêts pour l'aider afin de faire face aux frais de cette étude. Malgré ses opinions politiques, il patronna le Prince de Léon avec lequel il avait de fréquentes et cordiales relations à Paris. Sa religion n'était que celle de la vanité et de ses intérêts; il avait pourtant saigui Fieffé et il avait reçu une décoration. C'est à Paris qu'il rendit le

son dernier soupir après avoir aux derniers moments reçu une communion et l'extrême onction d'un prêtre qui se trouvait dans son hôtel. Pour conserver sa mémoire la municipalité républicaine de Néant précéda par Guérin érigé une statue sur une des places de Neuilly.



Tombeau de M. le Docteur Guérin grand chirurgien français (1817-1895)

Une femme qui s'associa avec une femme aidant le mouvement républicain, fut la femme de M<sup>lle</sup> Guerin de Pommeroy. Elle habitait le Maine en Neuch presque constamment. Son caractère hautain et tyranique la rendait méprisable. Ses femmes gardent toujours l'air de se vanter de son manque de cœur et de ses taquineries injustifiées. Quelquefois elle se faisait rebouter. On raconte qu'un jour elle donna cet ordre insolent: Dites à Cordé de venir au Maine parler à M<sup>lle</sup> Guerin. Or le fils (père) du Fric Cordé se trouvait là lors de la visite de commissionnaire. Indigné de cette conduite, il pria son Fric de le lui répondre. Il prit une plume et de la cire et traça ces mots sur le papier à M<sup>lle</sup> Cordé prie la Guerin de venir le trouver si elle éprouve le besoin de lui parler. On comprend la fureur de la Dame à la réception de cet affront si justement mérité.

Mais c'est surtout dans les chétives que se manifestait son fureur républicaine. Elle lui valut le surnom de Fric. Un article parut en 1874 dans le courrier des Campagnes, intitulé le Loup et le Sanglier montrait le rôle de la Fric qui n'était autre que M<sup>lle</sup> Guerin défendant avec acharnement M<sup>lle</sup> Magon du Bois de la Roche. L'année suivante, il fut reproduit en vers. Le voici in extenso.

Le Loup et le Sanglier. (fable).

Dans les temps, dit l'historien, où les bêtes parlaient,  
Les lions étaient rois et seuls les gouvernaient;  
A leur sceptre soumis les animaux vivaient  
Dans une paix heurieuse aussi qu'ils désiraient.

Un serpent animé d'un esprit diabolique  
Des hommes qu'il avait, leur vanta la pratique;  
« Ils sont sages, dit-il, sur un ton emphatique,  
Imitez les, amis, fondez la république ».

Jusqu'à ce jour un Loup fort expérimenté  
Représentait le peuple comme son député;  
Démontre que sa science et son bonneté,  
Ouvraient sa prudence et son habileté.

Le Loup avait conquis bientôt pour son adresse  
A traiter une affaire et malgré la faiblesse  
L'un des premiers rangs; chacun avec justesse  
A remerciait qu'il avait bien tenu sa promesse.

Quoiqu'il eût depuis peu accepté son mandat  
Il remplissait la charge avec un tel éclat  
Que fier de ses succès les chefs de l'état  
Faisaient des vœux ardents pour qu'il la conservât

Mais un fond de son bouge un sanglier stupide,  
Poussé par l'ambition conseillère perfide  
S'élança tout à coup et dit qu'il se décide  
À faire concurrence à ce loup intrépide.

Lors un chercheur lui dit : mon ami, crois-m'en  
Et franchement parlé, tu vises un but trop haut  
Et puisque notre loup a vaincu tes rivaux,  
Laisse l'era, continue tes travaux

En effet tu jusqu'ici que cueillis la glandée,  
Le rucher dans la fange, ta mise est démodée,  
Ta robe toute entière est d'ordures souillées,  
Comment veux tu paraître en haute assemblée?

Vous sommes assez sûrs tous de ton talent  
Pour te croire, ami porc, orateur choquant  
Avec te tout le monde en pouce et dit autant  
En passé nous répand d'un avenir brillant

Mais je dis encore sanglier, considère,  
Représenter le peuple est difficile à faire  
Et lorsque l'on est porc, plus qu'un homme ordinaire,  
Moins vaudrait se tenir coi, se cacher et se taire.

Aussi est animal dans sa simplicité,  
Disant à son voisin la pure vérité  
N'aurait jamais pu vivre dans sa vanité  
Que celui-ci se voit par ce mécontenté.

Si le porc eût tenu la leçon, c'est évident  
Il la reçut pourtant d'une manière aimable  
Car s'il avait montré son esprit insatiable  
Il eût perdu la voix d'un chercheur honorable

Un candidat hétéro... sur le thème de l'élection...

Sait se plaindre à chacun selon sa position,  
A chaque fois souvent sa propre conviction,  
Pour arriver au but de son ambition.

Vous le sçavez le Louglier (Bégon) demeurait une fois,  
Qui pour le creux d'un Trêne avait son officine,  
Cette mauvaise tête était aussi Malice  
Si méchante, et aussi quelle en avait la mine.

C'est le peuple voisin par son ordre agissait  
quand elle avait parlé, chacun obéissait,  
Non pas qu'on le respectait, car on la craignait;  
On la savait féroce et on la redoutait.

Elle était disait-on l'ordide d'Arance  
Et ce n'était pas là certes son plus grand vice,  
Rancuneuse à l'excès, pour quelle résistait,  
Elle s'inquiétait peu que le peuple périsse.

On la voyait jadis suivre le Louglier  
Mais depuis quelque temps elle semblerait hâbler:  
Il eût été curieux un fait particulier  
Qu'en cette circonstance il fut bien pallier

Unis par un esprit de vengeance commune  
Ils mirent de côté leur querelle impertinente  
Et s'attachèrent ensemble, sans relâche aucune  
A détacher du Loup l'inconstante fortune.

Mais n'importe, disait-elle; à parler tout de travers  
Ce sera mortel par un bien glorieux fait,  
Celui de la vengeance? Allons, chacun de vous  
Se ténait le museau avec un tendre amour.

La Foinne qui savait de longtemps ce qu'on gagne  
Par un mensonge adroit que le doute accompagne  
Ne perdait jamais de temps, elle mit en campagne  
La rancune après, la fidèle compagne.

Celle-ci ne parqua ni son Dard, ni son venin  
Si insinua quelque chose avec un air benign,



272

Faisant continuellement si bébé et si bien,  
Que des vestes du Loup il en resta plusieurs.

Éclaircit à ce point nous rapporte l'histoire,  
Qu'on vit des animaux usés, simples pour ainsi  
Que si le loup passait maître de Consistoire  
Il les croquerait tous sous manger et sous boire.

Quand arriva le jour solennel et fatal,  
Qui décidait de sort de la gent animale,  
Le Faune sachant bien à travailler au mal,  
Se campa sur le seuil de l'autre électoral.

On le vit sans honte extirpant de ses poches  
Des paquets de tabac, des morceaux de lièches  
Distribuer à chacun à partir des plus proches  
Le tabac aux plus grands, les lièches aux mièches.

On aperçut alors venir un gros maître  
Conduisant un troupeau de fers à l'air maître,  
Qui portait encore ébranlé sur son flanc  
Ensemble enroulés la dalle du maître.

Un vieux di-cors passait, qui cherchait à comprendre,  
Le sanglier lui parle, il consent à se rendre,  
Car jusqu'à son niveau, dit-il pour se défendre  
En épousant la bruce, ami, tu seras descendre.

Tu vias maître renard qui dit d'un ton magnifique  
Sanglier, pourquoi toi que ces fers ont fait  
Blanc rose, se mettant quinze ou vingt courtes toi  
Vaudis qui au fond d'un trou te renouvrais de ferd.

Ce renard, disait vrai, car cette aventure  
Avait eu lieu jadis. Quelle déconvenue!  
En avait éprouvé le Seigneur et la Femme  
Servant de ferd aux fers au milieu de l'indue.

Le sanglier voulait par un coup de groin  
Répondre à ce ferd qui prenait trop de soin

De le faire songer à son ancien besoin.  
Mais il était trop tard le remède était loin.

Le mourant vint enfin de compter les suffrages  
Le sanglier vainquit grâce à son entourage  
Le qui ne mérita pas aucun éclatant hommage  
De dévouement au Loup fut donné par les sages.

Les faits triomphants poursuivirent Des cris joyeux,  
Et les voyant privés d'un gardien précieux  
Le poëte reconnaissant les devant des yeux  
Longeant à quelle sauce, il les croquerait mieux!

Ou tes lire sous anne, au sanglier aride  
Ah! tu verras un jour, si ton sort se décide  
Ce que il t'en verra, o peuple assez stérile  
Pour avoir eu confiance en ce triste perfide.

Cette pauvre Dame Guéin mourut en 1890 dans des  
sentiments équivoques de repentir. Grâce à son entourage, le  
prêtre se présenta avec son dernier soupir: la cathédrale ouation  
lui fut administrée par le Recteur, M<sup>r</sup> Deslandes. Selon ses desirs,  
elle fut enterrée dans un bois à un kilomètre de son château  
vers l'orient, loin des hommes qui ne l'aimaient guère  
qu'elle avait méprisés. Mais d'elle repose son second mari.  
M<sup>r</sup> Guéin.

J'ai voulu me rendre compte du lieu de sépulture de ces deux  
personnages. L'endroit est des plus sauvages. L'exécution fut  
faite dans un rocher entouré de genêts, de ronces, d'épines de  
sapiens. Sur les restes s'élève un monument de beau granit  
sans sculpture, quadrilatère de deux mètres de hauteur. On  
lit sur la face antérieure -

Ici reposent

M<sup>me</sup> Alphonsine Guéin, — Le Docteur Alphonsine Guéin  
Née de Toumouent 1816-1895

Et sur le côté longitudinal: Un monument a été élevé  
au Docteur Guéin à Plösmel.

C'est emblème et signe religieux hétéroclites par leur absence  
Une croix grecque pourtant est sculptée dans une circonférence  
au fronton du tombeau qui entoure une grille carrée. Puisse que  
Sic transit gloria mundi.

Pour combattre toute cette logorrhée de gens ambitieux, étrangers pour la plupart, qui se déclarent républicains simplement pour satisfaire leurs passions, il se trouvera des adversaires -

M<sup>r</sup> Séverin Rolland du Noday - de la Ville Davy - enseigna son Père Hippolyte intelligent, dévoué, plein de disonement rendant de grands services dans les différentes fonctions que les Mémoires leur avaient confiées. Ils étaient naturellement monarchistes et soutinrent toujours avec acharnement leurs idées.

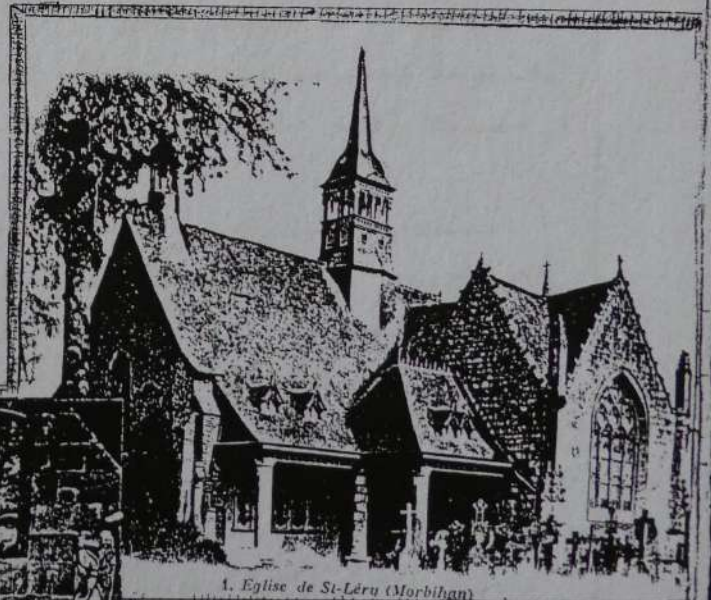
M<sup>r</sup> de la Morlaix, Père et fils militaires aussi avec rigueur. Le fils Bertrand d'une fine intelligence éprouva dans les affaires de l'armée un terrible revers de fortune qui empêcha son action politique et l'empêcha de travailler autant qu'il aurait voulu à la prospérité du pays. Le comité républicain Départemental pensa à sa candidature de député quand il fut en prison. Il habite St-Léry au château du Lou avec sa femme et trois de ses filles mariées. Il a eu 12 enfants; il en reste 9; 5 filles et 4 garçons. Longtemps il fut maire de St-Léry - C'est lui qui a été la cheville ouvrière dans la restauration de la belle église de St-Léry.



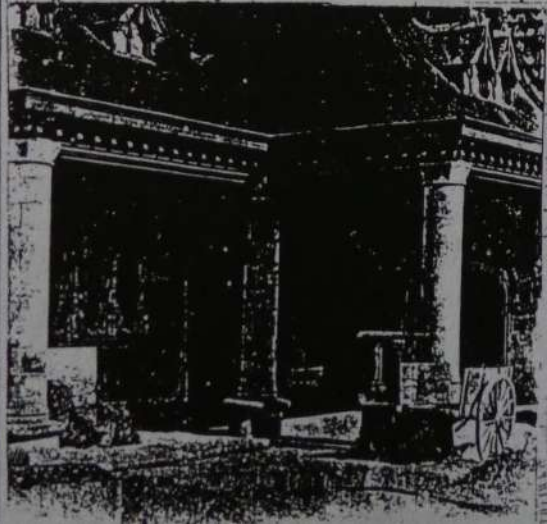
M. Séverin Rolland du Noday  
Secrétaire en 1805



St-Léry (Morbihan). - Tombeau de Saint Léry, abbé au VII<sup>e</sup> siècle



A. Eglise de St-Léry (Morbihan)



M<sup>r</sup> Danion <sup>Math</sup> La fonction de gerant des fermes du Plessis lui  
acquies non seulement la fortune, mais aussi une grande influence  
politique. <sup>Président du conseil par 2 votes. Dissensions attirées quand M<sup>r</sup> de la Motte pour être élu conseiller</sup> Il combattit d'abord avec l'aristocratie, mais des difficultés  
surgirent, d'où des divisions qui favorisaient le parti adverse.  
Son gendre, M<sup>r</sup> Ropartz, essaya de s'occuper de politique  
mais il fut souvent candidat malheureux.

M<sup>r</sup> Meison <sup>François</sup> Père. Il était de Josselin. Doux femme il entra  
comme clerc dans l'étude d'un notaire de cette ville; sans  
fortune, mais intelligent, il rendait de grands services à son  
Patron. Sur ces entrefaites, l'étude de M<sup>r</sup> Ducloux de Maunon  
vint à vauquer. Le Notaire appelle son clerc et lui demande  
s'il ne désirait pas occuper cette place. Rien de mieux, répon-  
dit-il, mais il faut de l'argent pour l'acheter et je n'en  
ai point. Qu'en cela ne tienne, dit le Notaire, achète cette  
étude, je te fournirai les fonds que tu me rembourseras  
sous intérêts quand tu le pourras. Ce que fit M<sup>r</sup> Meison.  
Il s'installa en 1839 dans une maison Danion (à droite en montant  
maison où était anciennement la direction de Grâces et qui avait été donnée à  
la Trinité par M<sup>lle</sup> Paris), puis dans la maison située en face de  
la porte nord de l'Eglise occupée par un Guillard arburyiste). Par sa  
conduite et son travail persévérant, il remplit sur un bon pied  
l'étude bien tombée de M<sup>r</sup> Ducloux. Aussi les 14.000<sup>+</sup> prix d'achat  
de l'étude furent bien vite restitués. Bien plus le Notaire  
acheta de M<sup>r</sup> Vallé, héritier d'un M<sup>r</sup> Durid, la maison des grands  
necs qui avait servi de presbytère, aujourd'hui à M<sup>r</sup> Ferret  
et dont il fit son habitation.

M<sup>r</sup> Meison Père, était un monarchiste et un chrétien  
convaincu. Quand il eut acquis quelque influence autour de  
lui, il en profita pour manifester ses sentiments et lutter  
contre les idées de nos V<sup>rs</sup> Gues de Guillotin et Picaud furent  
les porte drapeau. En dépit des difficultés, il devint maire  
à plusieurs reprises. Sa gestion fut sage et intelligente. En 1880  
alors que M<sup>r</sup> Gallie Père se portait comme conseiller d'un dis-  
sident contre Guillotin, lui-même affrontait la lutte pour  
le conseil général contre Magon de la Balue, conseiller général  
sortant. Il fut battu comme M<sup>r</sup> Gallie.

Il resta l'ami des Châtelains quand M<sup>r</sup> Math. Danion en  
perdit les bonnes grâces. Ce fut la source de la froideur qui exis-  
tait longtemps les deux familles. Le refus de lui offrir d'une des  
filles de M<sup>r</sup> Danion qui épousa M<sup>r</sup> Meison y contribua aussi.

33

M<sup>o</sup> F<sup>o</sup> Moisan se maria avec M<sup>o</sup>lle Rose des Croixbourgoiseries  
qui lui apporta de la fortune, mais aussi un caractère un peu  
difficile. De leur mariage naquit au moins 8 enfants. Dont  
l'aîné Felix succéda au Père dans le Notariat à Moaumont.

Felix reçut de la nature d'heureuses dispositions. Il studia  
à St-Méan, puis à St-Vincent de Reims. Son Père le garda  
alors chez lui, et le mit au courant des affaires de son étude.  
C'est pendant ce stage que le jeune homme intelligent  
s'efforça de se multiplier ses connaissances par une lecture  
avidue et passionnée. Il avait adopté les idées politiques  
de son père et devint plus intrépide que lui et plus  
ardent dans la lutte contre les mêmes adversaires. Son  
esprit caustique, et même malicieux se débattait violemment  
dans des articles publics soit dans le Ploërmelais  
soit dans un journal monarchique de Vannes. Il écrivit  
signé: Jean qui rit. J'ai déjà inséré le conte chinois - le  
naufrage de la Marianne - Un bon Diable d'Adjoint -  
les Heurs et Malheurs de M<sup>o</sup> Bellamour qui poussa  
Guillotins et Finsard. En voici quelques autres.

Un Bedeau manqué.

Article public contre Moëance, fils, conseiller à Moaumont et  
protégé de Guillotin. Dans le Ploërmelais 17 Février 1884.

"La reconnaissance légère aux âmes gracieuses est un  
lourd fardeau pour certaines natures d'oxygène. Leur amour-  
propre se froisse de bien qu'on leur fait; leur orgueil humilié  
du service rendu ne leur pardonne jamais, témoin, M<sup>o</sup> Ceste

Vous connaissez, peut-être, mes amis, ce vain grotesque  
grand penseur de Jésuites et d'aristos. Il croit élève de  
cette école et la hauteur des insultes quotidiennes qu'il  
leur lance. Tel le diable, gloussant derrière son ennemi, se  
gaie sur ses ergots, brandissant la langue rouge de son nez.  
Remarquez le citoyen Ceste, faisant la route sur la voie publique  
la face enluminée et vous rendez la justesse de la comparaison.  
Donc vous le connaissez, tout. Seulement ce que vous ne savez  
peut-être pas de lui, c'est que ce mangeur de poires a eu  
pour oncles deux amis (M<sup>o</sup> Bon). L'un victime de la guillotine  
poursuivi par les blancs, n'a servi jadis sa tête qu'en  
honneur un asile sûr chez les bourgeois que les blancs vilipendirent  
aujourd'hui. Peut-être autre qu'il doit s'instruire qu'il  
peut avoir. Néanmoins que sa charité chrétienne, celui-ci

celui-ci travaillait en effet plus au petit séminaire de St-Aune, le nourrissant de ses deniers en attendant qu'il lui laissât sa paroisse avec son héritage. St-Gourvy a gardé la messie de Louche et du curé.

Mamon se souvient encore des Dévotas images qu'il enluminait à ses loisirs de colombes emblématiques et se rappelle le douzième qu'il en faisait à ses sœurs alors élèves des filles de la Croix. Il y a loin de ces souvenirs d'Autant à sa conduite actuelle. Sa rage anticléricale Dote fort bien de cette époque. Car le bienfait reçu devient une arme entre les mains de ses parents non seulement contre leur bienfaiteur mais contre toute la classe à laquelle il appartient.

Les écoles libres religieuses ne sont plus aujourd'hui pour votre dégoût, mais ce que des centres de brigands, des repaires de chiens, boues tords remplis pour des menus de curés, des fermiers de Chouans et toute cette friponaille.

Où là, citoyen porteur, votre éloquence de cabaret vous emballait le 9 février dernier, lorsque vous parliez ce beau langage. Nerveux de curé, vous oubliez votre origine? Forcé sans doute pour échapper contre les chouans, vous exagérez votre rôle. Le roquet a pour coutume de lécher l'instinct la main qui le nourrit.

C'est est plus une raison après tout parce que vous avez en vain sollicité la place de bedeau pour en vouloir tant aux prêtres de votre paroisse. Votre honorable père remplit honnêtement ces fonctions modestes depuis de longues années. Il eût été injuste de le priver des ses emoluments à votre profit. Quant aux Chouans que vous calomniez, certains d'entre eux pourraient vous supprimer la meilleure partie de votre pitance quotidienne, lorsque le mépris de vos attaques sera également plus chez eux celui de votre diabolique personne.

Frères laïques, bien que vous n'ayez aucun point pris notion de la science géométrique, qui vous a permis de mesurer tant sagement mathématiquement sur tous vos reins le horizon du remblai de la voie ferrée à Combe.

Deuotez la liberté de ranger l'ingratitude au nombre des vices sociaux. Mais pour que certains gens soient tout à fait à l'aise, décrivez encore celles de ne pas payer ses Dettes.

À la suite de la publication de l'article ci-dessus Néance, fils (Cubus), ayant fait mille folies et surtout

ayant planté à sa porte toute parvenue de drapeaux tricolores l'arbre  
près duquel son accident de Bembé lui était arrivé, la chanson  
qui suit lui tomba sur la tête.

Faune M<sup>o</sup> Cubas - (air Maître Corbeau)

- 1<sup>o</sup> Un jour Maître Cubas ayant trop festoyé,  
Dans le train de Balust, tout seul était monté,  
Mais, hélas! arrivé, tout auprès de Bembé,  
De la locomotive, il a dégringolé.
- 2<sup>o</sup> Il fallait voir le peur de ce citoyen Cubas,  
De son nez qui remblai de biwuland en bas,  
Accrochant aux rochers, son pantalon, ses bas,  
Criant, beuglant, jurant et parlant un peu gros.
- 3<sup>o</sup> Arrivé près du bord, au dessus du ruisseau,  
Il eut peur son nez au beau milieu de l'eau  
Mais il fut arrêté par sa veste en lambeaux  
Avec toutes d'un gros chien accrochant son museau.
- 4<sup>o</sup> Après de tourner, il se désaccrocha  
Se remit sur ses pieds et puis s'orienta,  
Chercha Meamon des yeux, mais de nouveau jura  
Il avait mal au ventre, aux jambes et cotera.
- 5<sup>o</sup> Tout penaud, tout coupé, il voulut remonter  
Le Remblai; mais il ne put; il eut bien temps à tenter  
Il sut se résigner dans la vase à trotter,  
Brosser les mureaux, jusqu'au cou se croquer.
- 6<sup>o</sup> Enfin de grand matin, le lendemain matin,  
Il arriva à sa porte, on l'avait en pied.  
Et l'on fut réjoui, tout écloppé qu'il fut  
Les habits déchirés, de le voir revenu.
- 7<sup>o</sup> L'accident fit du bruit dans le rang radical,  
Dont le sieur Cubas était un gros vassal  
Le docteur Guillostin qui le croquait bascul  
Fit appeler le Jérid (riteinvire à Mo) pour juger de son mal.
- 8<sup>o</sup> Il lui mit une emplâtre de farine de son  
Malgré que Guillostin pensât pour un Coton  
Il s'en trouva si bien que de sa guérison  
Il voulut qu'il restât toujours à Meamon.
- 9<sup>o</sup> Pour ce, il fit venir l'arbre auquel à Bembé  
Le fond de sa culotte était encore resté,  
Il le planta à sa porte après l'avoir orné,  
D'un drapeau tricolore au sous-met attaché.

10. La morale à tirer de cette histoire. ci  
C'est qu'il vaut mieux être soi Demander le lundi  
que comir après boire, et qu'il vaut mieux aussi  
se promener à pieds qu'en wagon mal fini.

Quelque temps auparavant 1878, il écrivait à propos de  
M<sup>r</sup> Ropartz; Une origine Deroilé.

J'en ai pu comprendre cet acharnement de certaines  
personnes contre la noblesse. La plupart, à mon avis sont  
des envieux; ils voudraient faire croire qu'ils détestent et  
qu'ils méprisent un titre qui journellement excite leur  
jalousie. Il y a bien aussi quelques benêts à qui l'on fait  
araler tout ce que bon valet, qui seignent de bonne foi, per-  
suadés que la noblesse est l'unique cause de tous les mal-  
heurs passés, présents et futurs de la France. Voilà comme  
on cherche toujours à jeter à autrui son propre fardeau.

Une chose curieuse à remarquer chez d'autres personnes  
qui ne sont point les moins curieuses, c'est que tout en dis-  
tant sur le blason et les prétendus privilèges, elles cher-  
chent à se trouver une origine illustre, remarquable ou  
du moins quelque peu redoublée, qui leur puisse permettre  
d'usurper ce titre qu'ils reprochent à certains de leurs  
concitoyens de posséder légitimement.

Du nombre de ces derniers est le fameux Ropartz. A  
Quingam, il se pose en légitimiste, légitimiste forcené même  
grand partisan de la noblesse, car c'est un insipide de  
réussir. A Meaumont, il est républicain, car son ambition  
hayaient fourvoyé malgré ses promesses à se porter Dans  
une élection quelconque contre le candidat royaliste, il  
a dû répondre pour réussir la caste de son adversaire en  
grand plaisir de la population de Meaumont, rendue à ce  
tel degré d'abrutissement Moral qu'elle ne s'aperçoit plus  
des maux nombreux qu'enigeignent chaque jour Dans son  
sein les doctrines progressistes.

Plus fort les yeux souriraient, la lumière luit, mais  
fasse le ciel qu'alors il ne soit pas trop tard.

Or ce Ropartz envisagé à Quingam contre la noblesse vient  
de trouver à Meaumont qu'il descendait d'une famille noble  
et antique. Bien plus, il s'est dans l'histoire des siècles  
découvert un blason qu'il a eu l'audace de faire peindre en  
quelque endroit de l'église de Meaumont. (Viteuil). Voulant déjà marquer



son fils à l., il lui a déjà écrit, marquis de L.

Lui-même descend d'un certain Robert Lequel? Il n'est pas certain; peut-être prouvé par l'aider un peu dans des recherches généalogiques.

Nous comptons quatre Robert principaux. Depuis le plus plus élevé, plus une race dégénère, il y aura nécessairement quelques dissimilitudes entre la notation, le caractère de ses ans et le sien propre. - S'il descend de Robert le Pieux, la dévotion a chez lui dégénéré en hypocrisie, en hyppocrisie.

De Robert Le Fort? Il n'a ni la force morale, ni la force physique, mais la force qui donne une langue bien faite, accablante et méchante, la calomnie ne l'effraye pas; pour nous en venir à tout, c'est un nouveau genre de vigueur.

De Robert Le Diable? Peut-être mais la cause de ce dévot est chez son descendant d'excessive platitude et fureur.

De tous les Robert connus, celui qui pourrait le plus juste titre réclamer la gloire d'avoir mis au jour les aigres serait tout au plus que mon faible jugement fait le dernier: Robert Macaire.

De M. Delatouche de L'Épiscopat de Meaux, et son ce portrait: Un Portrait.

Un autre type digne de notre étude, c'est M. Delatouche. C'est un *bourgeois* de la ville. D'après lui, la noblesse est la peste du pays; la cause de la guerre, de la disette, de tous les maux connus et inconnus. Les nobles sont d'une morgue dont rien n'approche, dit-il; personne ne les peut aborder.

Aussi ce remarquable personnage est-il un des mieux posés dans l'élite de la société choisie de la petite ville de Blois.

Son physique fait à porter foi aux Doctes de Darwin, l'illustre athée. Quand on le voit, on se voit tenté de croire que l'homme descend réellement du singe. Le laid est sans-telle donc d'ordinaire une des distinctions des amis du célèbre Gambetta.

Cependant notre homme se donne des airs, se présume à son aise, se comporte sans le moindre respect pour ses amis, s'installe partout à la première place, regarde les autres de toute sa hauteur. *Quos ego...* semble être son regard supérieur et désigné. Dans sa sphère c'est un roi maître en un mot.

Quelques fois par hasard, en voyage par exemple, il donne le souvenir qu'un titre quelconque de même une simple.

particula ne disparella put un nome i'hoit de cette pensie, il en a posé une au sien. De quel droit? C'est ce que nous allons dire. Simple roturier, son aïeul s'appelait Noël, tout court. Il a obtenu civil puis des biens nationaux, c'est-à-dire mais déjà oublié cela.

Sous l'Empire de la République à Plœmel, le fils du Boulonnais Sierrilla un beau mistig' se demandait pour quoi il n'aurait pas certains de ses amis et ne prendrait point comme eux une de ses terres. Le légitime propriétaire, frustré au nom de l'état à une partie de son patrimoine ne rendait toujours pas réclamation. M<sup>l</sup> de S<sup>t</sup> Fera avait en effet à sa portée de choses bien plus sévères. Par sa seule autorité préfectorale le nom de la Courche fut donc à part à tout. Alors il regretta les beaux jours de la féodalité et il se fit appeler Monseigneur. Ce lui en sa puissance, il dut se contenter de s'appeler désormais Noël de la Courche. La particule était donc comprise, pour le titre, cela viendrait plus tard. Mais, hélas! la mort ne le laissa pas achever sa course. Son héritier (Noël de la Courche) actuel est trop naïf pour se créer un blason, même un blason de poche. C'est une erreur que de lui aider.

Qu'il prenne écartel de boue écartelé de rouge, une choicette dans un angle, une mouche dans l'autre. Les armoiries seront parfaites, mais il faut que sa devise y corresponde. Belle affaire; n'est elle pas toute trouvée: *Triomphe, tout est bon.* Vous n'avez plus qu'à vous affubler du titre Monseigneur.

Vous en êtes; qui êtes vous? Baron, comte, marquis? Vous le ignorez, n'est ce pas - Oh bien! ces trois mots, je puis vous le dire ce que vous êtes, moi; Noël de la Courche. Vous êtes un hoblaiss, un isroque, un Jean fonté.

A ces articles Félix Moisan ajoutait, ajoutait des caricatures. La page suivante en donne un spécimen. Le portrait de Guillaudin, il aurait voulu le répandre à profusion, mais la rigueur de ses ressources l'en empêchèrent.

Toutes ces publications paraissent donc sous le voile anonyme, tous se posaient cette question? quel en est l'auteur? Et personne ne pourrait le résoudre d'une manière certaine. Toujours est il que la galerie vivait et que Guillaudin et ses

acolythes tombaient de plus en plus sous le ridicule public. A propos  
de la fameuse histoire du Courmignot, Jean qui Rit fut Diemer  
Il eut beau acheter un titre à St-Merle pour se conformer à  
publication, il ne put s'échapper à la police correctionnelle. Le  
tribunal de Noirmal le condamna à 100<sup>fr</sup> de dommages, ma-  
qu'il ne paya pas car ils furent réclamés trop tard; la prescription fut invoquée,  
M<sup>r</sup> F. Moisan était marié à M<sup>lle</sup> Marie Boivin-fille d'un notaire  
Il en eut deux enfants Marguerite et André qui mourut en 1902 et  
à St-Meris, âgé de 13 ans.

M<sup>r</sup> Moisan qui n'était autre que Jean qui rit, après avoir  
ainsi combattu par la plume voulut en 1886 entrer dans le  
conseil municipal. Guillotin revint de mourir et Pissard le  
avait succédé comme maire. Jean qui Rit vivement être  
conseiller. Il se porta donc en concurrence avec M<sup>r</sup> Moisan  
La lutte fut chaude de part et d'autre .... Bref M<sup>r</sup> Moisan  
l'emporta. Son concurrent fut accusé d'excès de confiance et  
corruption électorale et de délit de propagation de fausses  
nouvelles. L'élection fut annulée par le conseil de préfet.  
M<sup>r</sup> Moisan ne se tint pas pour battu. Il en rappela un con-  
détaché et choisit M<sup>r</sup> de Ramel pour adversaire. Après deux  
considérations, le conseil décida que l'arrêté du 2 avril 1886 était  
annulé et que l'élection du sieur Moisan était déclarée nulle.

Alors, M<sup>r</sup> Moisan put constater la mauvaise gestion des  
revenus communaux surtout dans la construction des écoles  
d'écoles publiques ... 119000<sup>fr</sup> ... et le faire constater clairement  
à ses collègues. C'est un fameux adversaire qu'il  
s'était choisi dans la galère !! M<sup>r</sup> Pissard et ses affidés le  
savaient bien. Ils s'en défiaient et ils avaient raison.

Enfin ... en 1888, M<sup>r</sup> Moisan décida de fournir  
une liste d'opposition à la liste de Pissard-Fer. Inutile  
de dire l'acharnement qui se montra dans les deux camps.  
La liste de M<sup>r</sup> Moisan resta victorieuse presque à l'unanimité  
(Pissard et Breillard passèrent) et lui-même fut élu maire. Quel  
douloureux échec !! Si Guillotin eût vécu il en serait mort  
de chagrin. Forcé d'être, la mairie depuis plus de 20 ans  
aux mains des républicains revenait en celles des  
bonnets rouges. Et pourtant M<sup>r</sup> Moisan était resté inbran-  
lable dans ses idées de royalisme et lui-même les affichait  
comme tout cela avec la mansuétude des  
guis. Si vous savez rien. Le fait était que M<sup>r</sup> Moisan était

maire de Meaumont.

Dès lors il ne parvint rien sur son compte, ni sur ce regard qui sur sa santé même pour refaire les finances de la commune et les améliorer. Ses adversaires eurent beau lui en vouloir et dresser contre lui leurs injures, il poursuivait son œuvre sans défaillance. C'est dans les fameuses lectures de Floirival de Vanves si de Lorient que leur fosse malpropre faisait fraude. Contre vents et marées, M<sup>r</sup> Moisan résista. Depuis 1888 jusqu'à sa mort en 1906, il occupa la mairie. En 1900 et 1904 il n'eut pas même d'opposition.

Fort de son influence, et la démission de M<sup>r</sup> Bossard du Bois de la Roche, il se présenta comme conseiller général du canton et triompha. Dans l'intérêt des laboureurs, il fonda un syndicat : ce qui lui attira de la part des grands marchands la défiance. Aussi en 1892, lors des élections au conseil général, ces commerçants de concert avec ses adversaires lui suscitèrent la candidature de M<sup>r</sup> Paul Dunion, négociant à Laval, mais enfant de pays. M<sup>r</sup> Moisan l'emporta à quelques voix. Les protestations annulèrent l'élection. Un nouveau combat donnerait la victoire à M<sup>r</sup> Moisan avec plus de 200 voix de majorité. — En 1893, M<sup>r</sup> Moisan avait pour antagoniste au conseil général M<sup>r</sup> Brillard qui pourtant avait sérieusement promis de ne point le combattre. Parole d'honneur oblige, dit le proverbe, mais pas pour les gens de cet acabit dont le mot de principal est bistré. M<sup>r</sup> Moisan l'emporta encore à quelques voix. La rage des adversaires tout réunis à la Préfecture fit de nouveau annuler son élection. Le conseil d'état la ratifia un an après. Quelques mois avant sa mort, il donna sa démission de conseiller général et M<sup>r</sup> Meunier lui succéda sans concurren.

M<sup>r</sup> Moisan sut tenir sa place au conseil général. Ses rapports montraient qu'il cherchait véritablement les intérêts de ses administrés. Il faisait partie de la commission départementale qui tous les deux mois se réunit à la préfecture de Vanves.

Après une maladie longue et douloureuse, M<sup>r</sup> Moisan mourut en 1906 juillet après avoir eu pendant toute sa vie la confiance universelle. A ses funérailles il y eut grand concours de peuple. M<sup>r</sup> Dumesnil, M<sup>r</sup> Juguet, M<sup>r</sup> de la Morlaix, le Duc de Rohan au nom de clergé, du conseil municipal, de l'unité, du conseil général firent son éloge funèbre. Hélas, quelques



Paul Danion

semaines après, on apprenait avec douleur et tristesse la mauvaise tenue de son étade et l'immense dommage qu'il faisait à tous clients. Aussi sa mémoire restera longtemps en malédiction. Si l'a rendu véritablement service au pays, que de mal il a fait. On dit: 700.000<sup>+</sup> de déficit - Tous ses biens ont été vendus - Sa femme et sa fille se sont réfugiées à Montfort dans un état voisin de Louvain. Un M<sup>r</sup> Dauloudeh de Ploechu, Côte du Nord a acheté ses états 45.000<sup>+</sup> et ses meubles 10.000. Ce désastre malheureusement a son corps jusqu'à sur la religion et le parti qu'il représentait.

En 1894, aux élections pour le conseil d'arrondissement, Pissard, Fier, brigua le siège et Ebrillat sa candidature. A la ville, on lui secourut un concurrent M<sup>r</sup> de Furon qui se la partit et contre couru. M<sup>r</sup> de Furon n'eut jamais à Meano aucune influence politique, mais rendit toujours le plus de services à la bonne cause par sa bonne volonté et sa bonne foi. Malgré tout le bien qu'il avait fait à Meano, il se fit scelerant échev contre M<sup>r</sup> Pissard. Ce qui prouvait que le mauvais esprit s'emportait sur la reconnaissance.

A la mort de Pissard 1892, Ebrillat se fit élire pour remplacer. Le bon parti se lui opposa fut de concourir car il avait promis de ne pas combattre M<sup>r</sup> Meisau au conseil général. Nous avons vu comment il remplait sa promesse.

En 1901 M<sup>r</sup> Jean Guillis essaya de déposséder Ebrillat de son mandat. Il fut battu à Louvois de minorité. Comme à l'ordinaire toute la cavalerie unit et mit de bas tous les battants de messages d'impres et de transportés. Dans d'affiches placardées jusque sur le d'glise, on traitait M<sup>r</sup> Guis de Juif et de féruite.

A la mort d'Ebrillat 1904, M<sup>r</sup> Meisau fut sa succesor. Son concurrent était Meuthuin Ebrillat. Violence fut auant la campagne. M<sup>r</sup> Meisau obtint 1389 voix et Ebrillat le blocard 783 voix sur 2.184 votants.

Quand M<sup>r</sup> Meisau se démit de ses fonctions de conseiller général en 1906, M<sup>r</sup> Meisau le remplaça. Il n'eut pas de concurrent. C'est alors qu'eut lieu la lutte scandaleuse de Louve contre Jean Le Bourque, maire de Meant. Deux fois Jean Le Bourque s'emporta et deux fois à son dévanceur frauduleuses, La Cour regard et proclamé par la Préfecture le véritable candidat. Le Bourque en appela au conseil d'Etat.

l'affaire en était fixé lors des élections du 8 juillet 1907. Le Bourguignon et Le Roux étaient encore les deux candidats au conseil d'arrondissement. Le Bourguignon battit son concurrent à la voix de majorité. Le Roux fut élu en appela encore au conseil de Préfecture qui annulla l'élection pour injustice, pression passionnée et minorité majoritaire. Quelle injustice!!

Le Duc de Roban, qui était avant la mort de son père, le prince de Léon, détenteur depuis bien longtemps le mandat de député dans le arrondissement de Plœmel. Cette circonscription fut à Mauvezin, et même au canton qu'il doit son élection. Il n'y a jamais eu la majorité. Cependant on peut dire que le chiffre de ses voix a augmenté. Ainsi au hoch. 1884, il avait 377 voix contre 223 et en 1902, il était battu seulement à 48 de minorité et à 278 dans le canton. Et pourtant tous ses concurrents étaient d'illustres inconnus pour le pays. Tant il est vrai que l'esprit antinobiliaire, anticlérical, anticlérical, le domaine et le prêtre. Ils s'appelaient l'aristocrate, l'aristocrate, l'aristocrate, l'aristocrate, l'aristocrate. Les Carouge étaient de Guen et l'aristocrate de Josselin.

La campagne de ce dernier eut beaucoup de retentissement dans le pays pour nous pas dire un mot ici.

C'était en 1898. On prépara de longue main les élections législatives. Un journal hebdomadaire fut établi à Plœmel pour la circonstance : le journal de Plœmel. Il suggérait de renverser le Duc de Roban. Dès 1897, le journal parut rédigé par toute la clique de Plœmel et des environs. Il fut même prouvé que le sous-préfet y donnait son concours par des articles virulents. Nécessairement, noblesse et clergé étaient l'objet de ses satires infâmes. Il parlait souvent de son curé, curé, tout le monde le comprend et rebelle des autres qui lui permettaient les choses les plus illégitimes. M<sup>r</sup> Paget, recteur de Guigan et originaire de Mauvezin, répandit une article dans un journal : le Plœmelais, que le Duc de Roban fit publier pour défendre sa cause. Malheureusement son Rédacteur : Louis Paire occupait par l'esprit et le tempérament d'un milien où il se trouvait. Or M<sup>r</sup> Paget laissa dormir dans une de ses publications que les mêmes curé du sous-préfet, pouvait bien être habillé l'aristocrate qui avait été surpris, étant vicar de Madenac et d'ami les prêtres et les abbés lui avaient des lois-paumes si touchés. Il était aussi juste. C'était bien lui.

Le vicar l'aristocrate était un à Josselin de parents pauvres.



Après quelques études au collège de Josselin, il arriva en troisième à St. M. Bon élève dans l'Alph. En 1883, il se fit envoyer du petit séminaire pour son mauvais esprit. Il s'en alla à Guérande acheter des et grâce à M<sup>r</sup> Dieulungand de Peniston, prêtre de son oncle oncle de la sainte Moinestein, il entra au grand séminaire de Vannes. Pêtré 1888, l'évêque le nomma vicair de Rudonac. Son orgueil, fait fait Noumé ensuite vicair à la Roche Bernard, il était heureux de pouvoir mettre les talents en lumière, mais au lieu de prêtre, il fit de la politique. Monsieur Pécot sur la demande réstauré de son Oni M<sup>r</sup> Collet l'épédia à Malstroit. Campar fut un certain. Il vint pourtant 15 jours à Malstroit puis partit pour Paris sous prétexte d'étudier la licence. Pour le tête.....

Le sursouff de M<sup>r</sup> Pégot le blessa au vif et les vicaires firent occasion de l'événement pour écrire dans le journal de Ploume, en venir dans le pays exciter les masses contre le Duc de Rohan le bienfaiteur de sa famille. De prime abord, on ne voula point ajouter foi à cette rumeur qui circulait en peu fruitant. Mais il fallut en convaincre en voyant tous au bas d'articles insérés dans le journal de Ploume. D'ici il n'en avait pas pour aussi dire, mais des impies, des mensonges, des calomnies qu'il savait récrire d'un style simple, clair et imagé. Il excellait surtout dans ses diatribes en patois local dont il avait vraiment le secret. Il exhiba des indécences, des malproprietés; il fit rire et rire beaucoup. Ce qui fit son succès auprès des bourgeois si avides de nouvelles choses. Son triomphe heufla d'vanité et il se crut créé pour être député.

Il arriva donc alors de Paris à Ploume, le malheure répiqué, souffler de l'automne dans l'indigne et la fange. Il fut accueilli avec bienveillance par les sous-faï, ni man qui ne demandent que des scandales. Ceux-ci hautement utilement pour mettre à exécution leurs projets sataniques. Sur leurs conseils, le Judas ensoutanné enlaja des pas et ses mités se dressent la barre immense sur le Duc, l'Éclé et la religion. Rien ne trouva grâce devant ce traitre à ses bienfaiteurs, ni même la vierge En Honneur qui trava protégé dans son jeune âge. Jéhannalouai, dit-il, tu se hôte jusqu' dans ses fondements. Et son journal infâme-fructua jusqu' dans les campagnes les plus reculées. On se fera un plaisir de le lire tout au long. Tousse que de mal va.

parfait dans les esprits et les cœurs ! C'est un véritable ouvrage moral. Dont l'influence ne fera longtemps sentir à Meuron en particulier. Dans le journal : Le Pleinmois pour relayer les infâmes se distinguent M<sup>r</sup> Pugal, recteur de Guignas, M<sup>r</sup> de la Morlaye de d'Esis et l'abbé Le Franc a des vicaires de Josselin. Tous écrits bien supérieurs à ceux de l'Épiscopat meurent pourtant tant de vogue auprès du peuple. Tant il est vrai que le mal a beaucoup plus d'attrait que le bien !

Quelques semaines avant les élections, il partit de Pleinmois en tournée politique chauffer sa candidature et par son journal il annonçait son itinéraire. Partout, son passage donnait lieu à des scènes révolutionnaires.

C'était un samedi d'arrêt qu'il arrivait à Meuron. Il était en voiture et accompagné d'un sieur M<sup>r</sup> Coire, fait leur à Pleinmois qui lui servait de barman. C'est à l'hôtel de la croix verte (Rue de bas) tenue par la V<sup>e</sup> Meurice qu'ils descendirent. Naturellement tous les employés de Meuron et les bons républicains étaient là pour le recevoir. Une animation extraordinaire régnait dans le bourg ; beaucoup de monde circulait dans les rues ; de nombreux sifflements se faisaient entendre de tous côtés. La conférence était fixée à 2 h. dans la salle laïque des garçons disposée pour la circonstance.

Après que Camper eut le vendredi bien repu de viande son vent de sole, comme il disait, flanqué de Meurice, de Meurice Fougère, de Herri, employé de régis, de Tuerand, des employés et de tous les voyous de l'endroit, il se avançait suivi les fusés et les sifflets d'une population révoltée. Quel cortège... !! une sorte de frappe avec des gens qui ordinairement en avaient un souverain mépris. Lorsque à travers les persiennes de ce presbytère je vis ce prêtre en rupture de banc, un ancien condisciple et ami, au visage parcouru tout mon être. Que Dieu me préserve désormais de pareil spectacle !

On le conduisit donc à l'école laïque. Il est présenté à l'assistance nombreuse par Meurice. Mais chaque fois que l'apostat ouvrait la bouche pour ramier les outrages, devenis prolongés que l'on entendait du jardin du presbytère lui courir la voix. M<sup>r</sup> de la Morlaye de son se trouvait au premier rang pour redresser les bêtises de l'orateur. Ragueur Camper le provoqua et insista pour qu'il montât sur les tribunes. M<sup>r</sup> de la Morlaye ne se fit pas prier. C'est alors que



31

Le prêtre Desrozières tira un miroir de sa poche et qu'il le plaça devant la face de No<sup>2</sup> de la Meulais en s'écriant sous voiles un homme redi-Mon<sup>2</sup> eclairci aussitôt de répondre: retournez-le et vous verez un apostat, un renégat, un homme Des-honneur à tous les ports de mer. Et la valetaille profita du tumulte pour précipiter par No<sup>2</sup> de la Meulais de l'estrade. Sa chute ne fut rien de grave.

Ne pouvant plus continuer à exposer ses théories révolutionnaires, il s'en revint à l'hôtel de la Croix Verte, suivi d'une grande affluence, au chant de la Marseillaise. L'apostat se retournait de temps en temps de ses grands bras luttant lui-même la mer. Les injures sanglantes qu'il lançait le laissaient insensible. Le père des voyous ne pouvait pas plus mal le conduire. On pourrait bien dire que c'était une procession satanique, ramassée de la révolution française.

Chez la V<sup>me</sup> Maurice, Camper put parler à son aise de ses idées. Le thème de ses harangues fut comme toujours le Dieu qu'il appelait Dieu, les nobles, le clergé, la religion.

Le souvenir de son passage restera longtemps enraciné dans l'esprit des gens qu'il a contribué à punir d'un crime.

Quelques jours avant les élections, il passa à la Froidon en se rendant à Concarneau. Il en profita pour réunir les gens du quartier et leur débiter ses raquineries ordinaires. Il en particulier celle des mises à la sous qui seraient dites et il était élu député. Ses auditeurs l'écoutaient avec attention et l'accueillirent avec beaucoup de sympathie. Ce qui n'est pas étonnant. On raconte qu'une femme s'en fut lui donner une poignée de main disant qu'elle regrette beaucoup qu'il ne confessât pas. Tous étaient satisfaits même les enfants de la école à qui il acheta et fit distribuer des friandises. *Quand on se...*

Dès lors un bruit incroyable se fit en faveur du renégat. Tout fut mis en œuvre pour son succès: affiches, professions de foi. Le petit billet grammaire fut alors son apparence dans le pays.

Qui donc aurait pu croire qu'une petite infirmité à ses promesses, se conduisant d'une manière si indigne, méritait par son crime, renié par ses amis et encore des partisans dans un pays chrétien. Ce fut pourtant une réalité.

Et un jour des élections législatives du 8 mai 1848, jour

de triste mémoire, le rapport Campier avait à Meaumont 481 voix et le Duc 496 et Rouzel 30 dans le canton Campier 1117. Rouzel 138 et le Duc 274 sur 2620 votants. Pourtant le Duc de Rohan sortait de cette lutte scandaleuse triomphant avec 1622 voix de majorité sur les deux concurrents réunis.

Après son échec, le pauvre Campier resta encore quelque temps à Floënnel traînant sa soutane dans les auberges et les lieux mal famés. Les vicaires capitulaires de Rennes n'avaient pu recourir aux tribunaux pour enlever à l'Indigne son saint habit. Ils craignaient de faire annuler l'élection, l'élection du Duc. Quand la lutte eut pris fin, l'autorité ecclésiastique agit par l'intermédiaire de M<sup>r</sup> Demusselle, vicaire général de Rennes et le tribunal de Rennes signifia à l'rapport de quitter Floënnel ou de déposer la soutane le 2 juin sous peine de poursuites légales. Il obtempéra aux ordres supérieurs. On le vit passer à la gare de Meaumont pour s'en aller à Paris probablement. Le pays en était beaucoup débarrassé - Il essaya ensuite sous prétexte de pression ecclésiastique de faire annuler l'élection; il fut tout mis sous le patronage du sectaire Guigesse, député de Lorient. La chambre française des réceptions ahacada-brantes quarant en le traînant pendant la période électorale. On ne sait après cela où il termine sa misérable vie. D'aucuns prétendent qu'il est employé au ministère de l'agriculture.

Si l'esprit politique était mauvais à Meaumont avant le passage Campier, il est devenu pire après. Après la Divine Poshet, Meaumont passe dans le monde tout pour avoir les plus mauvaises idées. Dans la commune les quartiers de la Saudoire, de la Grise, de Lieret, du Grétoy, de Buingolo, de tout le pays des Lières, de Quilbac et surtout le Bourg ont un renom d'esprit mauvais; esprit mauvais qui s'explique, comme je l'ai déjà dit, par la bêtise ou la méchanceté, par l'intérêt personnel ou la jalousie de commerce. Quels sont vices à Meaumont les gens animés de principes et de convictions fermes et inébranlables. La moindre contrainte les fait tourner, véritables girouettes, que rien ne pourra fixer d'ici longtemps.

Pour finir, je ferai observer qu'un assez grand nombre de mauvais esprits, sont très religieux et ont raisonnablement que leur politique n'a rien à voir avec leur religion.

## Appendice.

Voici la lettre que M<sup>r</sup> de la Morlais écrivit au Plémielais Hamit 1878 après le passage de Campes à Mearon.

« Nous disions il y a quelques jours : la parole est aux actes. Les actes sont accomplis. Cette lettre ne peut être qu'un récit local, faisant suite à celui que vous avez si magistralement exposé dans le Plémielais de Dimanche sur la journée de Plémiel avec l'accent religieux qui a soulagé la conscience publique et avec l'énergie d'un cœur toujours à la hauteur de la mission si ingrate, mais si noble et si méritoire que vous accomplissez, primum. Cette journée a eu des lendemains et en raconter les tristesses consolantes, c'est encore grâce à Dieu, écrire à l'honneur de notre cher pays une page digne des faits de la foi victorieuse et proclamer que ce siècle qui aura fini tant de choses a laissé debout avec le granit de nos églises le précieux honneur de notre terre catholique.

Il y a eu, hélas, une ombre au tableau, sachons en la déplorer en retenir cette leçon que sans existence et sans organisation, il y a qu'impuissance et paralysie. Dans l'isolement des bonnes volontés les mêmes intentions.

En vous parlant de Mearon, puisque c'est le but de cette lettre, j'en ai grâce à Dieu qu'à vous raconter une journée glorieuse, celle du dernier camp et courageusement accompli. Si je suis obligé pour compléter ce récit d'y mêler un incident personnel, quoiqu'il soit mal siôt de parler de soi, j'en demande pardon à vos lecteurs; les circonstances l'ont voulu.

C'était donc vendredi à Mearon, la représentation de la troupe Campes, Morin et Cie en tournée de récréation. Je ne vous dirai pas la mise en scène toujours la même, l'acteur aussi burlesque que itapageuse du vaillant, tel que vous l'avez décrit sous les balles de Plémiel dans une peinture qui restait : un grand diable efflanqué entre deux gros rivaux, serré dans une situation de circonstance « la figure blême et décomposée sous une barbe noire et inculte, avec yeux hagards et d'où semblaient jaillir tous les fureurs de l'enfer ». C'est bien cet homme encore un peu plus décomposé, un peu plus blême, un peu plus hagard, un peu plus fureur de l'enfer que Morin, le Cornac, a fissé sur l'estrade dans la cour de l'école laïque, entouré d'assesseurs, qui je dois leur rendre cette justice avaient tous la figure de circonstance, mais

navre de gens condamnés à un rôle dont ils comprennent l'ignominie. La gendarmerie de Meuron, renforcée de la gendarmerie de Ploërmel était chargée d'assurer l'ordre général et la sécurité particulière de la bande renillarde ainsi que la suite le fit voir.

Des étrangers venus des communes voisines de l'Ille et Vilaine formaient à peu près le quart de l'assistance et assurément la très grande majorité des applaudisseurs, qui sans en avoir été réduits à quelques douzaines. Tout le monde, sans pas un Judas chez soi. et il paraît que c'est un spectacle qui vaud le voyage. Alors commença la scène habituelle. Meurin, comme d'habitude, se précipita, Meurin hurlait, gesticulait, menaçait, donnait des ordres, Meurin, le maître, Meurin, l'ancien. Et quand enfin sortit de la bouche maudite avec l'accent trépidant d'un Alphonse de Barricade qui croit parler comme un théâtré français, les trois premiers mots... ce fut fini. L'homme de Meuron était sacré. Un premier et formidable hurlement suivi de 20 autres à chaque tentative nouvelle, l'odie de sifflets, cris: Judas, traître, tire ta langue etc, tout ce que vos lecteurs ont entendu ou entendu, tout roula comme un flot formidable sur les impuissantes protestations de la cloque hors venue et de pauvres haillards devenus toujours les mêmes, hélas! mais si faciles à compter. Ils étaient bien tous de Meuron ou des communes du canton ces quatre ou cinq cents chrétiens qui frémissaient à la vue du traître et lui lançaient d'une seule voix le cri indigne de leur conscience.

C'est alors que ce misérable, fou de rage m'interpella dans la foule avec des gestes de singe, me présenta une glace de poche, celle qui lui sert à surveiller ses boutons et après mille imprecations me met au défi de monter sur l'estrade... un instant après j'y étais rendu. On me criait bien: allez pas, c'est un quel après! j'arrive la noirceur de ma confiance. Je savais qu'en me plaçant entre Campor et Meurin, j'étais dans la partie aux impures, dans la sentine aux ordures. Ce qu'il est sorti de grossieretés, de basses accusations contre moi du tonneau de Meurin, cogue la bouche impure de Campor à rousé de salotés, je ne saurais le redire. Je croyais du moins que sur une estrade publique on n'y avait que des Français et deux fois d'une double brigade de gendarmerie française

appellé, sans provocation de ma part, par des adresses qui font et  
des noms d'hommes et de Français, mon vie étroit en tiré. Je me suis  
trompé!!!! Chez des bandits Corses, oui, chez les Révillards, non.

Naturellement, je ne pourrais me contenter de contempler Camper,  
sa barbe et sa maudie. Rien de tout cela n'est beau. Je devrais parler  
à la foule, et la foule me écoute. Malgré les grognements de la  
bande révillarde, j'ai pu faire entendre à l'assemblée qu'il s'agit  
de la question politique et électorale, et y avait une question de pudeur  
et d'humanité publique, j'ai pu affirmer que le scandale de ces  
troubles et de cette agitation n'avait qu'une seule cause: une  
soutane de trop. J'ai pu avec satisfaction immense et insupportable  
cinger sur la face protestante de ce polisson le fouet vengeur de la  
foi des Bretons déjà vengée de ses outrages par le renoncement de  
ses parents, j'ai pu jeter devant moi d'autres jacobins. Dans ses amis  
a été exécuté par eux et se est vu puiser un étranger. Je voyais  
venir la fin pendant que Camper continuait ses singeries, au-dessus  
de ma tête, me désignait à ses amis groupés au pied de l'estrade  
et que Moirin brèvement embusqué derrière un dos, me touchait  
subitement par les deux bras, les pieds me manquant dans le vide  
au pied de l'estrade et me projetait sans résistance possible sur  
les premiers rangs qui avaient trébuché au saut, me frappant,  
me blessant aux deux jambes, à la tête et finalement, me  
couchant par terre où je serais resté piétiné, si une formidable  
poussée de mes amis n'était venue me dégager momentanément  
suprême. Vous devez penser si l'exaspération de la foule, témoin  
de cette ignoble agression, pouvait amener des représailles contre  
ces lâches qui restaient blêmes devant le cri général: assassins.  
C'est alors que la force armée s'est décidée à bouger et à protéger  
leur fuite qui ne s'est pas fait attendre; reconduits dans toute  
la longueur du boug par des huées toujours grandissantes, et oui,  
par les malédictions des femmes et des hommes dominent leur  
marseillaise éboulée, jusque dans la cour à fumier où  
Camper, enfin dans son élément à feu expectorer à huis clos,  
les convulsions d'épileptique qu'il appelle sa confession.

Laissons-le lui.

Il y aurait plusieurs  
morales à tirer de cette journée. Il y en a de tristes, je n'en cite  
pas; elles sautent aux yeux. Quoiqu'en dise, un pays  
où de pareilles turpitudes peuvent se produire sous la protection  
de l'autorité, est bien malade. Une femme qui reconnaît  
ses instituteurs parmi les plus acharnés dans un tel scandale

est bien fondée. Des pères qui ont encore un reste de foi et qui participent devant leurs fils à cette dégradation se préparent de terribles remords. Quand les producteurs de la fortune publique alimentent un budget pour nourrir une armée de fonctionnaires qui trament publiquement par ordre ou par goût dans des comédies de cette nature, il y a grand péril pour la société.

Finissons du moins par un cri reconfortant : Vive Dieu qui courait les fidèles et qui les soutient. Honneur à Monseigneur de Léry, honneur à tous les braves de toutes les communes. Une sur le journal celle du 8 mai suffira pour effacer le souvenir ces mauvais jours et pour écarter à tout jamais dans un seul homme la race des traitres et la suite des Judas.

Vicomte de la Moignon

## Chapitre Seizième

### Détails complémentaires sur la Révolution à Mauron Année 1790.

15 Mars. Un conseil se réunit dans le cimetière pour nommer une municipalité d'après l'ordre de l'Assemblée nationale. Le citoyen Moineau est chargé de proposer le lieu de la réunion. M<sup>re</sup> Meullant arrive et est nommé maire, Mathurin Alexis Moineau procureur de la commune.

16 Mars. Les citoyens actifs sont réunis dans l'église à 9 h du matin. On procède à l'élection des conseillers municipaux. J'ai donné au chapitre I leurs noms ainsi que des 18 notables choisis le lendemain 17 mars.

28 Mars. Réunion à la Croix Boëssière (qui se trouvait dans le cimetière devant de l'église) où Meullant, maire remercie les électeurs de leurs bienveillants suffrages. Le serment patriotique est prouvé par les uns et les autres.

4 avril. M<sup>re</sup> Jacques Bernard, vicar, déclare qu'il a juré de son ministère, il ne peut prêter le serment civique, mais pourtant venant transporté à la croix Boëssière il proféra le serment prescrit par l'Assemblée nationale.